

L'agriculture est la base de
toute prospérité publique
comme la force vive des
sociétés.

LE CANADA A DEPENSE L'AN DERNIER 15,000,000 DE CHAUSSURES

Les déclarations de M. Gale
devant le comité d'arbitrage à Québec.
LA CONCURRENCE

QUEBEC, 3. (Du correspondant de la Patrie). — A la continuation de l'enquête devant la commission d'arbitrage du différend survenu dans l'industrie de la chaussure à Québec, M. P. C. Lachance, manufacturier de chaussures, a été interrogé sur le rendement de son entreprise. Il affirme que d'autres manufacturiers peuvent vendre la chaussure 25 sous meilleur marché la paire parce qu'ils paient des salaires plus élevés qu'à Québec. Il ne peut dire combien lui coûte une paire de chaussures, mais à la demande du juge Tessier, il fournit cette information à la cour.

Monsieur Herbert Gale fut entendu et interrogé par monsieur l'abbé Maxime Fortin. Le témoin dit que les tailleurs et les monteurs travaillent à un prix uniforme, mais que les machines ont des prix variables. Depuis 1914 il y a eu trois élévations de prix de vingt pour cent chacune, sauf pour les machinistes dont les salaires furent rajustés plus souvent. Monsieur Gale ne plaint qu'il n'y a pas de classification chez les ouvriers travaillant le cuir à semelle. Les salaires varient de \$24 à \$23. Il y a une classification d'ouvrage et non d'homme, et l'échelle des salaires ne tient aucun compte du rendement des ouvriers. Il ne croit pas qu'il ait des manufacturiers qui paient plus cher que \$23 par semaine.

M. Gale ne peut dire la capacité de production des fabriques de Québec ni de celles de Montréal, mais dit qu'elles produisent environ 21 pour cent de la production totale des fabriques du Canada, qui est d'un quinzaine de millions de paires de chaussures. Il ne se fait pratiquement pas d'exportation. Le Canada a dû dépenser l'an dernier pour ses dix millions d'habitants environ 15 millions de paires, soit une paire et demie par personne.

M. Jos. Tancuzy, manufacturier de chaussures à Beauport, est en suite entendu et dit que les conditions de travail lui ont permis de coter meilleurs prix à ses clients. La raison en est qu'il est maître chez lui.

M. Alfred Marois, vice-président de la maison A. E. Marois Ltd., 16, rue de la Montée, déclare que depuis 10 ans, la diminution de sa production a été de 50 pour cent à peu près. "Récemment j'ai perdu une partie de 15,000 paires à cause de la concurrence des monteurs étrangers."

La différence de prix entre ses concurrents et lui était de 15 à 20 pour cent par paire.

M. l'abbé Fortin cita ensuite des chiffres officiels du ministère du commerce d'Ottawa pour démontrer que le coût d'administration des manufacturiers de chaussures est le double à Québec de ce qu'il est dans l'Ontario.

—Y a-t-il une raison à cette augmentation? demanda M. l'abbé Fortin à M. Marois.

BOURRASQUES SUR LA COTE DU PACIFIQUE

Le vent souffle à une vitesse
de 80 milles à l'heure à
San Francisco.
DE LA PLUIE

SAN FRANCISCO, 3. (Presse associée). — Le vent, la pluie et la neige balayent encore aujourd'hui toute la côte du Pacifique de Seattle à San Diego. Les blessés sont nombreux et les dommages à la propriété considérables. Quant à la navigation, elle est complètement dérangée.

Une douzaine et plus de gros navires sont en mer. Plusieurs embarcations ont été jetées sur la côte par un vent soufflant à 80 milles à l'heure. La goélette "Ecole" se rendant de Portland, Oregon à Shanghai avec treize personnes à bord est en difficulté à 170 milles au nord d'ici. Le vapeur "Noyo" et deux autres se tiennent près d'elle dans l'espoir de sauver l'équipage.

Les habitants de la plage Los Lunas craignent qu'un nouveau raz de marée ne vienne les chasser de leurs demeures. Vingt maisons ont déjà été détruites. Jamais on n'a eu connaissance de pluies pareilles sur toute la côte.

A San Francisco, l'eau tombe à torrents. A San Pedro et à Venice, tous les navires sont immobilisés. De Portland on mande que le temps se dirige vers l'intérieur des terres et que de la rivière Columbia à la frontière de la Californie le vent a causé de grands dégâts.

Pour demain on annonce de la pluie et de la neige mais beaucoup moins de vent.

**UNE ROUTE
NAVIGABLE A
GRAND-MERE**

La réponse de l'hon. M. Cardin aux délégués venus de cette ville.
DES OCTROIS

L'ACTION DU CAPT. BURGESS RETARDERA LES PLANS DU CHEF DU GOUVERNEMENT

L'hon. M. King pourra cependant siéger au commencement
de mars. — Opposition à la motion d'ajournement.
— Une enquête sur l'élection dans Athabaska.

OTTAWA, 2. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les conservateurs ont l'intention de faire une forte opposition à la motion d'ajournement de la Chambre, sous le prétexte que si le gouvernement existe réellement, il doit occuper immédiatement d'importantes questions d'intérêt public, ce serait pécher contre l'intérêt général. Ils ont promis de suspendre les affaires parlementaires pendant six semaines, surtout lorsque la session n'est commencée que depuis trois semaines. Les conservateurs disent que le premier ministre cherche à se créer un gouvernement par subterfuge et que ce sera réellement les progressistes qui constitueront l'administration eux qui n'ont eu que 250,000 votes sur les trois millions.

Dans de telles conditions, ils feront de l'opposition à la motion de l'opposition. C'est d'ailleurs l'opinion de la majorité. Donc la motion d'ajournement qui sera discutée aujourd'hui promet des incidents intéressants et de vives passes d'armes.

DANS PRINCE-ALBERT

OTTAWA, 2. (Du correspondant de la "Patrie"). — La tension qui existait dans les cercles politiques du premier vote faisait défaut hier, car tout le monde savait exactement quel serait le résultat. La décision de faire de l'opposition au premier ministre cause certainement de l'ennui aux ministères, mais était quelque peu prévue. Les journaux de lundi en parlaient en dépêche de l'ouest. A Ottawa, on ne met pas en doute que l'hon. Mackenzie King sera élu par une énorme majorité, mais on attend également que l'action du capitaine Burgess retardera les plans du chef du gouvernement.

La votation aura lieu le 15 du courant et le rapport complet de la votation sera rendu au Parlement par le comité de Prince-Albert au grand et d'accès par facile en hiver. Il faudra employer des attelages de chiens pour transporter et aller chercher les lettres de scrutin en plein hiver, mais on admet qu'au moins six jours après le rapport final, plus quatre jours pour envoyer le bref à Ottawa.

**COMMENT EST
MORT LE GRAND
DUC MICHEL?**

Il aurait été assassiné par
des ouvriers le 12 juillet
1918.
UN RECIT

L'ACTION DU CAPT. BURGESS RETARDERA LES PLANS DU CHEF DU GOUVERNEMENT

L'hon. M. King pourra cependant siéger au commencement
de mars. — Opposition à la motion d'ajournement.
— Une enquête sur l'élection dans Athabaska.

OTTAWA, 2. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les conservateurs ont l'intention de faire une forte opposition à la motion d'ajournement de la Chambre, sous le prétexte que si le gouvernement existe réellement, il doit occuper immédiatement d'importantes questions d'intérêt public, ce serait pécher contre l'intérêt général. Ils ont promis de suspendre les affaires parlementaires pendant six semaines, surtout lorsque la session n'est commencée que depuis trois semaines. Les conservateurs disent que le premier ministre cherche à se créer un gouvernement par subterfuge et que ce sera réellement les progressistes qui constitueront l'administration eux qui n'ont eu que 250,000 votes sur les trois millions.

Dans de telles conditions, ils feront de l'opposition à la motion de l'opposition. C'est d'ailleurs l'opinion de la majorité. Donc la motion d'ajournement qui sera discutée aujourd'hui promet des incidents intéressants et de vives passes d'armes.

DANS PRINCE-ALBERT

OTTAWA, 2. (Du correspondant de la "Patrie"). — La tension qui existait dans les cercles politiques du premier vote faisait défaut hier, car tout le monde savait exactement quel serait le résultat. La décision de faire de l'opposition au premier ministre cause certainement de l'ennui aux ministères, mais était quelque peu prévue. Les journaux de lundi en parlaient en dépêche de l'ouest. A Ottawa, on ne met pas en doute que l'hon. Mackenzie King sera élu par une énorme majorité, mais on attend également que l'action du capitaine Burgess retardera les plans du chef du gouvernement.

La votation aura lieu le 15 du courant et le rapport complet de la votation sera rendu au Parlement par le comité de Prince-Albert au grand et d'accès par facile en hiver. Il faudra employer des attelages de chiens pour transporter et aller chercher les lettres de scrutin en plein hiver, mais on admet qu'au moins six jours après le rapport final, plus quatre jours pour envoyer le bref à Ottawa.

**COMMENT EST
MORT LE GRAND
DUC MICHEL?**

Il aurait été assassiné par
des ouvriers le 12 juillet
1918.
UN RECIT

LA REVISION DE LA DETTE DE LA FRANCE

On tâchera de faire réduire
les annuités de 12 millions
à 6 millions de livres.
L'ANGLETERRE

PARIS, 1er. — Le gouvernement français voudrait faire réviser l'entente provisoire Caillaux-Churchill au sujet de la dette de la France envers l'Angleterre. Cette révision porterait sur deux points fondamentaux : après qu'il semble entendre que l'ambassadeur Bénéger recevra instructions de négocier sur la question de la dette à Washington.

On demande que la Grande-Bretagne renonce à exiger que les paiements que lui fait la France soient proportionnels à ceux qu'elle fait aux Etats-Unis. On demande aussi le retrait d'une exigence pourvoyant à ce que les paiements des débiteurs de l'Angleterre, anciens ennemis ou alliés, soient suffisants pour permettre à ce dernier pays d'effectuer ses paiements aux Etats-Unis.

Le ministre des finances Doumer qui est à faire les négociations demandées par l'Angleterre en France de la même façon que l'Italie au sujet de la dette déposée à la Banque d'Angleterre pour garantir la dette de guerre. L'Italie, à la suite de l'entente conclue récemment, sera remboursée de son dépôt en or. La France demande la restitution des 58,000,000 de francs-or actuellement à Londres.

Les experts français tâcheront de faire réduire les annuités consenties par M. Caillaux, ancien ministre des finances, de 12,500,000 francs à 6,000,000 de francs ou au plus à 7,500,000 francs. On prétend que l'Angleterre n'encourage pas ces propositions.

L'entente provisoire conclue entre M. Caillaux, ancien ministre des finances et l'hon. M. Winston Churchill, en août dernier, pourvoyait à 62 paiements annuels de 12,500,000 francs, avec un moratorium partiel jusqu'en 1930.

**Hull accorde \$10,000
à l'Ecole Technique**

OTTAWA, 2. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le conseil de ville de Hull a voté hier soir, à l'unanimité, de donner à l'Ecole Technique de \$10,000 en contribution annuelle.

IMPORTANT MESURE POUR LES SYNDICATS

Un amendement à la loi pour
rendre leurs biens insaisissables.
A QUEBEC

QUEBEC, 3. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un amendement à la loi des syndicats professionnels a été introduit par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. P. C. Lachance, à la session, par M. Antonio Perrault, C.R., de Montréal, a annoncé hier soir, M. Pierre Beaulé, à la réunion du Conseil Central National de Québec.

Le Conseil a pris connaissance de la requête d'un petit groupe de citoyens demandant au gouvernement provincial l'ajournement des élections municipales. La requête n'a obtenu aucun succès.

**LES ELECTIONS
DANS COATICOOK**

**M. Alfred Brousseau est élu
maire de la municipalité.
— A Richmond.**

COATICOOK, 3. — Une élection municipale fort contestée a eu lieu hier dans le quartier ouest de Coaticook, district habité par les agriculteurs. Le candidat indépendant, M. Alfred Brousseau a été élu par une majorité de 88. Guy Tillson a obtenu une majorité de 48 sur un Henry Snow. Les deux autres conseillers ont donc été battus.

Les autres élections se sont faites par acclamation. M. Alfred Brousseau a été choisi comme maire. Les autres élus sont : M. H. Audette, M. O. Birs, Louis Audette et A. Leclerc.

On croit que le conseil nouveau favorisera le développement du pouvoir électrique par la municipalité.

"JE VOUS LE DEMANDE EN GRACE, ENVOYEZ-MOI AU PENITENCIER"

Un jeune homme, ruiné par les drogues, fait un appel
émouvant au juge Enright. — Vingt prises
de cocaïne chez lui.
IL VOULAIT SE TUER

"Je vous le demande en grâce, Votre Honneur, condamnez-moi à deux années de pénitencier. Je suis une victime des drogues et je donnerais une fortune pour pouvoir être guéri. J'ai déjà passé un an à la prison de Bordeaux mais ça n'était pas assez long pour me guérir. Je veux aller au pénitencier pour 2 années et je vous prie de m'y envoyer aujourd'hui même."

L'accusé, un garçon de table du nom de Arthur P. Proctor, 28 ans, paraissait beaucoup souffrir et il avait peine à se tenir debout dans le dock.

"Je vais me rendre à votre demande, répondit le juge Enright qui présidait aux comparutions. Et j'espère, ajouta-t-il, que vous serez un homme lorsque vous sortirez du pénitencier. Avec du courage et les soins qu'on vous donnera vous parviendrez sans aucun doute à vous guérir de cette funeste habitude. Ne vous découragez pas. On aura soin de vous dans le pénitencier. Et je vous prie d'immédiatement pour Saint-Vincent-de-Paul!"

Interrogea le prisonnier avec anxiété. "On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et je vous remercie de tout cœur", s'écria le prévenu, les larmes aux yeux. Et il ajouta à mi-voix: "Je voudrais tant être guéri!"

Proctor fut alors condamné à deux années de bagnes et à \$200 d'amende ou un jour additionnel de prison.

Le malheureux jeune homme a été arrêté hier après-midi dans sa chambre au No 41 Est rue Ontario par le détective Courtois, de la police fédérale. En faisant des perquisitions dans la chambre, le policier a trouvé, cachés dans les fentes d'un bureau, une quarantaine de prises de cocaïne.

Proctor était si découragé lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains de la police qu'il parla de se tuer en se jetant par la fenêtre. Il était encore sous l'influence des narcotiques et ne savait ce qu'il faisait. Le détective Courtois prit soin du malheureux et vint à ce qu'il ne se fit aucun mal.

On va vous conduire tout d'abord à la prison de Bordeaux et aussitôt que le mandat d'incarcération aura été livré au gouverneur vous serez transféré au pénitencier."

"Je suis bien content et

SI LE PETIT GROUPE ETHNIQUE QUE NOUS FORMONS VENAIT A DISPARAITRE, CE JOUR-LA TOUTE LA FORCE DU CANADA S'ECROULERAIT

L'hon. M. David, dans un chaleureux appel à nos compatriotes, leur dit la nécessité d'affirmer leur supériorité dans tous les domaines afin de compenser ainsi notre infériorité numérique.

HIER SOIR, A QUEBEC

QUEBEC, 2. (Du correspondant de la Patrie.) — La nécessité d'affirmer notre supériorité dans tous les domaines, et surtout dans le domaine économique, afin de compenser ainsi notre infériorité numérique, a été le sujet d'un magistral discours prononcé hier soir par l'hon. Athanas David, secrétaire de la province, devant les membres de la section Saint-Roch de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, à un dîner-causette à l'hôtel Saint-John. L'hon. M. David a souligné l'enthousiasme de ses auditeurs en parlant de la grande solidarité de nos aspirations nationales.

«La guerre a prouvé, dit-il, que l'effort individuel ne vaut rien, comparé à la coopération dans l'effort. Toutes les bonnes volontés, si elles ne sont pas dirigées vers un but unique, ne peuvent donner que des résultats insignifiants. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

LA COUR SUPREME VIENT DE REJETER L'APPEL SOUMIS PAR LES CITOYENS JUIFS

Les Juifs ne peuvent être nommés commissaires des écoles protestantes, mais la législature peut établir pour les enfants juifs des écoles séparées.

UNE DECISION UNANIME

OTTAWA, 2. (Presse canadienne.) — L'appel des citoyens juifs de Montréal à la Cour Suprême du Canada dans le but d'obtenir le droit de représentation au sein de la commission scolaire protestante de leur ville et aussi au sujet d'affaires concernant l'instruction des enfants juifs de la métropole, a été rejeté par une décision rendue ce matin. La décision a été rendue par le juge en chef Anglin, qui a voté en unanime. Les autres juges qui ont entendu l'appel sont les juges Mignault, Newcombe, Rinfret et Macleod.

«Ce n'est pas sans une erreur, continue l'hon. M. David, que de dire que la survie consiste pour un peuple à opposer la vie à la mort. Pour que cette survie ait des résultats pratiques, il faut qu'elle s'affirme dans un moment de détresse, qu'elle se manifeste dans un seul domaine, mais irradié au contraire dans tous les domaines. Les jeunes gens qui m'écoulaient ce moment se demandent qu'il se passe de ce côté de la terre où se manifeste dans un seul domaine, mais irradié au contraire dans tous les domaines. Les jeunes gens qui m'écoulaient ce moment se demandent qu'il se passe de ce côté de la terre où se manifeste dans un seul domaine, mais irradié au contraire dans tous les domaines.»

Ne touchez pas à vous fendre la tête
Ne touchez pas toute la nuit

Mme Thos. Gilbert, Welland, Ont., écrit: «Il y a quelque temps, je contractai un rhume très sérieux qui se porta aux pommoux.

Je toussais jour et nuit et j'éprouvais de si grandes douleurs dans la poitrine que je pouvais à peine les endurer, mais finalement j'eus l'idée de chercher une bouteille de

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Après en avoir pris un couple de doses, je constatai un soulagement à mon honneur et les douleurs disparurent et lorsque j'eus fini de prendre toute la bouteille j'étais complètement guéri.

«Les différents points décidés furent: Que la législation de 1902 de la Législature de Québec n'est pas faite en vue de permettre à des personnes d'une foi différente de celle de la minorité dissidente. Que les personnes de religion juive ne peuvent être nommées commissaires d'écoles protestantes. Que la commission protestante n'est pas obligée de nommer des instituteurs juifs dans ses écoles même si elle sont fréquentées par des enfants juifs.

«Que les protestants seulement sont éligibles au comité protestant de l'instruction publique. Que si les commissions catholiques ou les commissions protestantes sont obligées de nommer des instituteurs juifs dans leurs écoles, ces écoles sont fréquentées par des enfants juifs.

«Que les Juifs ne peuvent être nommés à la commission municipale de finance que l'on propose. Que la Législature provinciale peut légiférer pour que les écoles séparées pour les personnes qui ne sont ni catholiques ni protestantes soient fréquentées par des enfants juifs.

«Que, comme faveur, les enfants Juifs peuvent aller aux écoles de la Commission Protestante dans la ville de Montréal et aux écoles de la minorité dissidente dans les municipalités rurales.

«Les difficultés entre Juifs et protestants proviennent de la loi provinciale de 1902 qui déclarait les Juifs protestants pratiquant la religion juive pour enseigner dans leurs écoles au cas où celles-ci seraient fréquentées par des enfants juifs.

«Une commission sous la présidence de Sir Lomer Gouin fut instituée à ce sujet. Il y eut deux rapports et on décida de les soumettre à la Cour du Banc du Roi. Ce fut déclaré que la loi de 1902 était illégale et que la Législature provinciale avait les pouvoirs d'adopter une loi qui déclarait que les Juifs pouvaient faire partie de la commission scolaire protestante même comme aviseurs. On dit que la Législature provinciale était incompétente à autoriser la commission scolaire protestante à nommer des instituteurs juifs.

LA VILLE NE PEUT DIRE S'IL EXISTE OU NON UNE ENTENTE POUR FIXER UN PRIX MINIMUM DU PAIN A MONTREAL

Telle est la conclusion principale à laquelle en vient la commission spéciale du conseil municipal chargée de faire une étude de la question.

“GUERRE INTESTINE”

La Commission échevinale du pain fera rapport au conseil au cours de sa prochaine séance convoquée pour le lundi, 8 février courant.

Les membres de cette commission ont approuvé, ce matin, au cours d'une dernière séance la rédaction de ce rapport, qui n'est que préliminaire.

Nous constatons que cette commission d'étude «ne peut dire s'il existe ou non une entente quelconque de façon à fixer un prix minimum du pain à Montréal.»

Elle en est venue cependant à la conclusion que l'agitation qui s'est faite provient d'une guerre intestine chez un certain groupe de petits boulangers de Montréal.

«Son travail lui a permis de constater d'autre part qu'au Canada, et à Montréal par conséquent, le prix de cet aliment si nécessaire à la population est en somme trop élevé, et qu'il y a dans ce pays un pays producteur de blé.»

Cette dernière séance était sous la présidence de M. l'échevin Léon Trépanier, président de cette commission d'étude échevinale.

Voici le rapport en question qui sera présenté au conseil:

«Le statut de Québec dont se plaignent les appellants, Hierch ou dans le donat à tout enfant âgé de 5 à 14 ans résidant dans n'importe quel district scolaire le droit de fréquenter l'école de son district.

«Mais, déclara le juge en chef, ce n'était pas un droit dont jouissait un enfant d'une certaine catégorie de personnes au sujet d'écoles se rapportant à une dénomination. Il a rapport à l'individu comme citoyen.»

Remède de confiance contre les rhumes. Voici la citation en toutes lettres des rhumes prédominants à Montréal. Les rhumes sont en fait une maladie de confiance.

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«Telle est la conclusion principale à laquelle en vient la commission spéciale du conseil municipal chargée de faire une étude de la question.»

ENQUETE FEDERALE

Les témoignages donnés au cours de nos investigations, continue le rapport, ont été contradictoires comme en font foi les procès-verbaux.

«Nous soumettons ci-contre un tableau résumant les témoignages fournis par les différents boulangers que nous avons interrogés sur le prix cotant du pain, le prix de vente et le prix auquel, suivant le pain, le prix devrait être vendu de façon à leur permettre de faire un profit raisonnable.»

«Nous constatons que cette commission d'étude «ne peut dire s'il existe ou non une entente quelconque de façon à fixer un prix minimum du pain à Montréal.»

«Elle en est venue cependant à la conclusion que l'agitation qui s'est faite provient d'une guerre intestine chez un certain groupe de petits boulangers de Montréal.»

«Son travail lui a permis de constater d'autre part qu'au Canada, et à Montréal par conséquent, le prix de cet aliment si nécessaire à la population est en somme trop élevé, et qu'il y a dans ce pays un pays producteur de blé.»

Cette dernière séance était sous la présidence de M. l'échevin Léon Trépanier, président de cette commission d'étude échevinale.

Voici le rapport en question qui sera présenté au conseil:

«Le statut de Québec dont se plaignent les appellants, Hierch ou dans le donat à tout enfant âgé de 5 à 14 ans résidant dans n'importe quel district scolaire le droit de fréquenter l'école de son district.

«Mais, déclara le juge en chef, ce n'était pas un droit dont jouissait un enfant d'une certaine catégorie de personnes au sujet d'écoles se rapportant à une dénomination. Il a rapport à l'individu comme citoyen.»

Remède de confiance contre les rhumes. Voici la citation en toutes lettres des rhumes prédominants à Montréal. Les rhumes sont en fait une maladie de confiance.

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

COURS DE RADIO

REPONSES AUX QUESTIONS

Question. — J'ai un superhétérodyne comme le schéma que je vous inclus. Il m'est impossible de séparer mes stations généralement. Le réglage des condensateurs est à la fois, il y a toujours des sifflements aigus. Pourriez-vous me conseiller quelque chose pour le rendre plus sélectif aussi pour séparer mes stations un peu plus? Mes stations sont à Pittsburg viennent toutes au même point du cadran.

Réponse. — Remplacez vos condensateurs et hauts de grille des deux lampes détectrices par des batteries "C" mm un volt pour chaque dix volts de plaque.

Changez vos condensateurs variables pour des condensateurs à squelette (Rembler). Ces condensateurs ont un point zéro cent soixante degrés sur votre cadran au lieu de cent quatre-vingt.

Les sifflements que vous entendez sont généralement dûs au fait que les ondes soutenus de deux stations au même point du cadran sont au moyen pour éliminer cela. Vous rendez un service aux stations en les informant de cette condition.

Il y a une erreur très grave dans le plan que vous m'avez soumis. Ce qui est sans doute cause que vous n'irez pas loin avec votre poste et que les signaux manquent de force. Tel qu'il est, une antenne de 100 m. ne fera rien de mieux. Changez tous les retours de grille dans les amplificateurs de haute et basse fréquence au négatif de votre batterie A et le retour des grilles des détecteurs au positif de la batterie A.

Le circuit de votre oscillateur est mal donné. Ajoutez au moins huit tours sur chaque bobine. Votre lampe oscillatrice ne fonctionnera pas tant qu'elle sera réglée sur une fréquence morte au-dessus de quatre cent mètres et je serais même étonné si vous captez les stations de Montréal excepté sur leurs harmoniques.

Placez un condensateur d'un microfarad entre le positif de votre batterie B et le négatif de votre batterie A; prenez soin qu'il n'y ait pas de court circuit. Placez un condensateur à travers le secondaire de votre transformateur de haute fréquence. Une capacité de 0.01 ou 0.02 est correcte.

Pour vos lampes de haute fréquence intermédiaires, je vous advise de les faire "tester" et "matcher". Un article très utile a paru dans le journal de la radio de votre ville sous le titre de "Tester et matcher".

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

MAISONS RECOMMANDABLES

AUX LECTEURS DE La Patrie

HEBDOMADAIRE

L'Antikor Laurence

Écrivez les noms, adresses et villes de vos amis, 25c la ligne. En vente partout, 25c la ligne. Réponse par la poste. Pharmacie LAURENCE, Montréal.

ON FERA FEU SI LA FOULE ATTAQUE

Le triple meurtrier noir de Lexington est sous bonne garde. Procès aujourd'hui.

LEXINGTON, Ky., 2. — Une véritable armée campait à Lexington, hier soir. On vit, en effet, empêcher la foule de lyncher Ed. Harris, le triple meurtrier nègre qui a confessé ses crimes. Le procès de Harris commence aujourd'hui.

«Si la foule attaque les soldats, ceux-ci ont ordre de faire feu pour tuer.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

«Le gouvernement veut empêcher cette coutume barbare du lynch de continuer à fleurir dans les États du sud où, en certains endroits nombreux, on ne considère pas les nègres que comme des bêtes de somme.»

APPORT DU LANGAGE A L'HUMANITE

C'est lui qui a le plus aidé au progrès de la civilisation.

UNE THEORIE

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

LA BENEDICTION DE L'ÉCOLE ALLARD

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

LE CHIEF DES BANDITS EST AUSSI ARRÊTÉ

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu qui est atteint de cette maladie. C'est pourquoi il est si important de nous unir, de nous organiser, de nous défendre.»

«L'individu qui est atteint de cette maladie est en fait un individu

LA LETTRE DE SA GRANDEUR MONSIEUR L'ARCHEVEQUE

Monsieur Georges Gauthier parle de la mission et du devoir des journaux. — Nos quotidiens à l'étranger.

TEXTE DE LA LETTRE

Nous recevons la lettre suivante de Sa Grandeur, Monsieur Georges Gauthier, archevêque de Tarona, administrateur apostolique du diocèse de Montréal.

Je pense depuis longtemps à vous écrire au sujet de la publicité mensongère que donnent certains journaux aux crimes et aux scandales.

Je ne crois pas qu'il soit bien difficile de préciser l'objet. Il me semble que le monde entier est entouré de ces faits déjà regrettables de photographies, de reconstructions de lieux, d'entrevues avec les parents, de détails ridicules ou scabreux, d'histoires indécentes, de l'été en pâture à la malignité publique.

J'ai peur que l'on ne s'abuse quand on dit que le public a les journaux qu'il se fait ou qu'il mérite. N'est-il pas plus juste de dire que les journaux le publient qui le font.

L'ANEMIE SE MONTRE SOUS DIFFERENTS SYMPTOMES Les maux et douleurs disparaissent quand le sang est reconstruit.

Quand le sang est pauvre chaque organe du corps souffre. L'anémie se montre dans l'indigestion, la nervosité et les maux de tête aussi bien que dans la perte des couleurs et des forces.

ON NE VEUT PAS LACHER LA PROIE... La Saskatchewan va essayer d'obtenir tout ce qu'elle peut d'Ottawa.

UNE MOTION

REGINA, 29. (Presse associée). — La Saskatchewan ne renoncera pas à une subvention de \$750,000 à \$1,125,000 au lieu de ses ressources naturelles pour l'ombre d'un arrangement qui pourrait bien n'être pas juste pour la province.

Le premier ministre Dunning déclara que la Législature était d'avis de la Saskatchewan à l'égard de ses ressources naturelles non pour les revenus qu'elle en peut retirer mais parce qu'elle est le contrôle de la province elle-même.

L'HONORABLE M. TOURIGNY EST DECEDE

Il avait été député d'Arthabaska et maire de Victoriaville nombre d'années.

VICTORVILLE, 1er. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hon. M. Paul Tourigny, grand industriel et conseiller législatif de Victoriaville, est décédé à l'âge de 72 ans d'une maladie de cœur.

POUR RELIER WINDSOR AUX ETATS-UNIS

Trois tunnels seraient construits sous la rivière Détroit.

PORT-HURON, Mich., 30. (Presse associée). — La Detroit River Subway, compagnie canadienne, vient de demander à la Commission des utilités publiques la permission de faire affaire dans le Michigan.

Les concurrentes pour l'élection d'une reine à Ottawa

OTTAWA, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. U. Gratton a désigné les concurrentes pour l'élection d'une reine qui devra représenter Hull et Ottawa à la semaine sportive de Montréal, du 10 au 20 février.

AUX HEROS DE LA GRANDE GUERRE



Maquette du monument commémoratif des soldats de la grande guerre, qui sera érigé à Ottawa, au coût de \$100,000. C'est un sculpteur anglais, M. Vernon March, de Gadenhe, Angleterre qui a gagné le premier prix de ce concours.

LE CARDINAL MERCIER FAIT UN DON SYMBOLIQUE A LORD HALIFAX, SON AMI ANGLICAN

Il lui légua l'anneau qu'il portait depuis qu'il était prêtre.

MALINES, 30. (Presse associée). — Le corps du cardinal Mercier a été déposé dans la crypte de la cathédrale de Saint-Rambaut aux côtés des autres évêques de son faneux carillon de Malines.

En présence des autorités ecclésiastiques du diocèse, des membres de sa famille et de ses dévoués serviteurs, l'inhumation eut lieu le 29 février, à 11 heures, dans la crypte de la cathédrale, mais les deux plus vieux sarcophages ont été rongés par les temps et il ne reste plus de traces d'eux.

HULL TIENT LA 1RE PLACE DU DISTRICT

Au point de vue des écoles et de l'efficacité pédagogique.

OTTAWA, 1er. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un grand honneur est réservé à Hull, dans le rapport annuel de M. Maltais, inspecteur des écoles catholiques pour le district.

S. G. Mgr Emarad sur le point de revenir à Ottawa

OTTAWA, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un câblogramme de Sa Grandeur Mgr Emarad à Mgr L.-N. Campeau, P.A.V.C., administrateur du diocèse annonce que Sa Sainteté a accordé l'indult à l'archevêque d'Ottawa, son audience de congé, à 11 heures, ce matin.

La maladie de la rage dans Ottawa

OTTAWA, 1er. (Du correspondant de la "Patrie"). — Craignant le développement de la rage, le docteur J. S. Nelson, officier de Santé de Népean, après consultation avec le docteur P. J. Maloney, officier de santé du district, a décidé d'appliquer le traitement Pasteur à M. Alfred Carriek et ses deux fils, âgés de 5 et 9 ans.

L'ETAT-MAJOR DE M. MEIGHEN DANS QUEBEC

Déclaration de l'hon. M. Lévesque au sujet de la direction conservatrice.

LES SENATEURS

QUEBEC, 1. (Du correspondant de la "Patrie"). — Depuis quelque temps, divers rumeurs de réorganisation des forces conservatrices ont circulé à Québec.

Le sénateur L'Espérance, interrogé à ce sujet, a fait la déclaration suivante: "Je ne sache pas qu'il soit question de mettre à l'écart les amis qui ont bien voulu s'occuper d'organiser dans le passé."

NOCES D'OR A QUEBEC D'UN INSTITUTEUR

M. Frère est fêté par ses camarades au cours d'un banquet.

QUEBEC, 1. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'Association des instituteurs et inspecteurs d'écoles de la région de Québec a tenu samedi son congrès semi-annuel à l'École Normale Laval.

Mort tragique d'un chef de famille à Windsor-Mills

WINDSOR-MILLS, 1. (Presse associée). — Pierre Desroches, 60 ans, père de dix enfants, a été tué instantanément samedi à l'usine de la "Canada Paper Company".

Faire donner à la terre tout ce qu'elle peut

SHREWSBURY, Ang., 1er. — Devant une grande assemblée de fermiers d'ouvriers agricoles et de propriétaires fonciers, M. Lloyd George a déclaré que son programme agraire ne visait pas ces derniers.

UNE NOUVELLE INVENTION EPARGNE DES MILLIONS

Une lampe qui brûle 94 % d'air donne une lumière très brillante et douce et blanche, mieux meilleure que le gaz ou l'électricité, a été inventée par le gouvernement américain et 35 des principales universités ont été déclarées supérieures à 10 lampes au pétrole ordinaire.

LES CHOMEURS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

La Saint-Vincent de Paul ne peut plus suffire aux demandes.

AIDE MUNICIPALE

M. l'échevin J.-O. Gareau, représentant du quartier Saint-Michel, vient de faire une suggestion à l'administration municipale: l'établissement de dépôts de charbon municipaux dans les parties nord, est et ouest de la ville, où pourraient s'approvisionner les familles pauvres au prix coûtant.

"J'approuve la demande de M. Gareau, quand il demande à la ville de venir en aide aux nécessiteux, nous disant, ce matin, M. J.-O. Labrecque; mais je n'approuve pas la suggestion qu'il fait. C'est, selon moi, à moins pratique et la plus dispendieuse; elle est presque irréalisable d'exécution. Pourquoi la ville ne viendrait-elle pas directement en aide à la Saint-Vincent de Paul, ainsi qu'aux autres associations similaires. La Saint-Vincent de Paul compte à Montréal plus de 50 conférences. Est-ce que vous ne croyez pas que ce serait autant de dépôts de livraison déjà établis?"

Nous avons demandé à M. Labrecque, si, en sa qualité de marchand de charbon, il constatait qu'il y a plus de demandes de la part de familles dans le besoin que les hivers derniers. "Il n'y a pas de comparaison, nous a-t-il répondu. Voici trois mois que ces demandes se multiplient chez moi. Dans nombre de cas j'ai dû demander que l'on s'adressât à la Saint-Vincent de Paul; mais on m'a répondu qu'elle ne peut suffire elle-même aux demandes qui lui sont faites. Je ne comprends vraiment pas que les présidents de toutes les associations de bienfaisance n'aient pas encore fait appel à la ville pour qu'elle leur vienne en aide. Car les chômeurs sont très nombreux cet hiver à Montréal, par suite du manque d'ouvrage, surtout causé par le manque de neige jusqu'ici."

M. Labrecque constate qu'il y a encore des paroisses où il n'y a pas de conférence de la Saint-Vincent de Paul. Aussi fait-il remarquer que cette lacune devrait être comblée immédiatement.

Le Dr Deschênes nommé médecin hygiéniste de Beauce

QUEBEC, 1er. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le docteur A. Deschênes, de Beauceville, a été nommé officier médical du service sanitaire de Beauce, qui vient d'être créé par le service d'hygiène provinciale. Le médecin du service sanitaire avec deux aides-médecins, s'occupera de protéger le district d'ici en contrôlant toutes les maladies qui menacent de l'envahir. Leurs services seront donnés gratuitement dans les écoles normales et les écoles en auront besoin. Comme la chose a été annoncée, les autres comités de la province seront dotés de services analogues, en vue de prévenir les épidémies.

Employez la Lessive Gillett POUR FAIRE VOTRE SAVON DESINFECTANT

Employez la Lessive Gillett POUR FAIRE VOTRE SAVON DESINFECTANT. La Lessive Gillett protège votre santé et économise votre argent.

Magnifique service en porcelaine, 14 morceaux. (Valeur \$4.50). Donnés gratis avec Le THE et GRATIS MIKADO

VERT, NOIR ou JAPON EN VENTE PARTOUT — DEMANDEZ-LE. GLOBE TEA CO., 309, Notre-Dame Ouest, MONTREAL. Tél. Main 5936.

Une jeune fille blessée à La Tuque

LA TUQUE, 1er. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une soirée, ces jours-ci, s'est terminée par un funeste accident. Mlle Yvonne Simard, fille de M. Elz. Simard, marchand, rue St-Joseph, s'est fracturée une jambe dans une glissade. Elle fut transportée à l'hôpital aussitôt, pour y avoir les soins que réquerait son état. Beaucoup ont été attirés de la triste nouvelle. Mlle Simard est une jeune musicienne de talent, et est beaucoup estimée.

UN PRIVILEGE QU'ONT AUSSI LES PRINCES

Ils peuvent se marier légalement sans le consentement des Souverains. PRECEDENTS

LONDRES, 1. (Presse associée). — A la nouvelle que la princesse Astrid de Suède pourrait bien devenir la femme du prince de Galles, des curieux chroniqueurs ont fouillé les vieux registres de la loi pour savoir si, dans certaines circonstances, les membres de la famille royale pouvaient contracter mariage sans le consentement des souverains. Et l'histoire leur a répondu: oui.

Mais il est peu probable que le prince de Galles ait été contraint à cette conduite. S'il épouse la princesse suédoise, le roi Georges et la reine Marie ne formuleront aucune objection parce que l'un et l'autre ont énormément de sympathie pour cette jeune fille.

La loi des mariages royaux, contrairement à ce qu'on croit, n'est pas rebelle, dit que si un descendant de Georges III a complété ses vingt-cinq ans et désire contracter une union pour laquelle il ne peut obtenir le consentement des souverains, il doit en donner avis au Conseil privé à moins que les deux Chambres ne soient en session. Dans ce cas, la loi ne peut être appliquée sans le consentement des deux Chambres. Et l'histoire leur a répondu: oui.

WASHINGTON, 30. (Presse Associée). — Deux dirigeables de 6,000,000 de pieds cubes seront construits pour la marine américaine, et le sénat vote les crédits nécessaires. Chacun d'eux coûtera environ \$8,000,000.

OTTAWA, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un câblogramme de Sa Grandeur Mgr Emarad à Mgr L.-N. Campeau, P.A.V.C., administrateur du diocèse annonce que Sa Sainteté a accordé l'indult à l'archevêque d'Ottawa, son audience de congé, à 11 heures, ce matin.

OTTAWA, 1er. (Du correspondant de la "Patrie"). — La police a décidé d'arrêter tous ceux qui conduisent des autos avec la licence de 1925. Il y en a encore beaucoup surtout des camionneurs de commerce dont la licence est de \$16 et plus.

La Patrie

QUELLES TAXES ABOLIR ?

Il est entendu — puisque le fait a été annoncé dans le discours du trône — que le gouvernement se propose d'accorder cette année au contribuable une certaine détaxe. Le gouvernement n'a pas indiqué sur quels impôts portera cette détaxe, et peut-être ses intentions ne sont-elles pas arrêtées sur ce point. Et s'il en était ainsi, sa décision pourrait encore être influencée par des pressions extérieures.

Si le gouvernement invitait en cette matière les suggestions des contribuables, chacun recommanderait, comme les moins désirables et les premières à être supprimées, les taxes qui le frappent directement. Chacun en effet ne ressent le poids que des taxes qu'il paie, et ne porte pas beaucoup d'attention à celles qui pèsent sur son voisin.

L'Association des manufacturiers canadiens pour sa part va transmettre au gouvernement ses recommandations, qu'elle vient de formuler à Hamilton. Elle réclame l'abolition de la taxe sur les ventes, l'abolition des droits d'accise imposés dans la Loi des revenus de guerre sur certains produits ouvrés, et l'abolition ou la réduction des droits de timbre sur les quittances et les effets de commerce.

Comme le contribuable ordinaire, le manufacturier indique par ses recommandations où le bât le blesse.

Mais le gouvernement aura lieu de se demander si, au chapitre de l'impôt, le manufacturier est plus mal partagé que d'autres classes de contribuables.

Car il y a l'impôt sur le revenu dont le fardeau est par un grand nombre trouvé écrasant. Et ce n'est pas sur les possesseurs de grandes fortunes, qui par suite sont frappés d'une surtaxe, que cette imposition pèse le plus lourdement, mais sur les citoyens de condition modeste, qui ont pour tout revenu un salaire qui leur assure tout juste la subsistance ainsi qu'à leurs dépendants.

Le modeste salarié a un titre particulier à la compassion du fisc : c'est qu'il ne peut, par quelque subtilité, se dérober à l'impôt. Le législateur a eu la précaution d'obliger l'employeur à déclarer le salaire qu'il paie à chacun de ses employés, de façon qu'il n'y a pour le salarié aucune évasion possible. Dans l'application de l'impôt sur le revenu, aucune autre classe de contribuables n'est aussi rigoureusement contrôlée.

La détaxe, à notre avis, devrait partir au bas de l'échelle et favoriser en tout premier lieu ceux qui ne peuvent payer des contributions qu'en s'astreignant et en astreignant leur famille à de dures privations.

L'industrie et le commerce, nous l'entendons proclamer de toute part, entrent dans une période de prospérité qui leur fera nécessairement trouver moins lourdes les charges publiques. A cette prospérité nouvelle ne participera pas tout de suite directement le salarié, dont la rémunération est à peu près invariable. En revanche, que la réduction des taxes vise à alléger son fardeau.

RESSOURCES HYDRAULIQUES

Un état publié récemment par les soins du ministre de l'Intérieur montre que les nouvelles installations d'usines génératrices effectuées pendant l'année 1925 ont collectivement un rendement de 719,000 chevaux-vapeur, ce qui porte le rendement global de toutes les usines génératrices du Dominion au 1er janvier 1926 à 4,290,000 chevaux-vapeur. Ces nouvelles entreprises ont ajouté environ 70 millions de dollars au capital global de l'industrie hydro-électrique.

La plus forte partie de la production additionnelle d'énergie, exactement 439,000 c.v., est localisée dans la province de Québec, et provient principalement de l'usine de la Duke-Price Company à l'île Maligne. La production de cette usine est portée à 360,000 c.v. à la fin de 1925, mais atteindra 540,000 au cours de l'année 1926.

Au deuxième rang se classe la province d'Ontario, dont les nouvelles installations ont un rendement de près de 200,000 c.v.

Au 1er février 1925, le chiffre total de la force motrice hydro-électrique utilisable dans l'ensemble du Dominion s'établissait à 3,569,275 c.v., dont 1,308,106 représentaient la production de la province de Québec.

Avec les développements exécutés en 1925 et ceux qui sont en cours d'exécution sur la rivière Saguenay, sur la rivière Ottawa, sur la rivière Mistassini et ses affluents, et ailleurs, la province de Québec dans trois ou quatre ans aura plus que doublé sa production actuelle d'énergie électrique et il n'y a pas de doute qu'elle aura considérablement distancé sa principale concurrente, la province d'Ontario.

Il est impossible de s'exagérer l'impulsion que cette exploitation de nos ressources hydrauliques va donner au développement de l'industrie. Dans la construction des usines génératrices seulement d'énormes capitaux vont être placés à demeure, dont le rendement en bénéfices est à la vérité tout à attendre de l'expansion industrielle. On peut compter que ceux qui ont fourni ces capitaux sauront les faire fructifier en attirant à proximité des usines génératrices ou en tout cas dans les frontières de notre province des manufactures qui appliqueront à un emploi productif ces forces immenses captées à nos rivières.

Nous pouvons y compter d'autant mieux que, pour donner encore plus de force aux conventions qu'il a arrêtées avec les concessionnaires, le gouvernement va incessamment inscrire dans les statuts la prohibition d'exporter l'énergie électrique.

Ainsi sont posées des bases à une mise en valeur intensive de nos ressources naturelles et au rapide accroissement de la richesse de notre province.

La situation présente fait augurer pour la province de Québec une période de vigoureuse croissance et de prospérité comme elle n'en a jamais connue.

L'ENFANT

Aristote divisait déjà la vie en quatre âges : l'enfant, le jeune homme, l'homme, le vieillard.

Nous avons un peu changé cela. Pour un moderne, il y a peut-être confusion entre les trois derniers termes. Et vous entendez des gens qui appartiennent à l'une ou l'autre des trois dernières catégories se réclamer uniformément de l'avant-dernière. De sorte qu'il n'y aurait plus que deux âges. Et cela à la limite de simplifier ou d'abolir les distances et les étapes. D'autres vous diront, enfin, "qu'il n'y a plus d'enfants..."

Tout de même, il suffit de s'être penché une fois vers un de ces petits êtres qui rattachent à la vie pour savoir qu'il y a : L'Enfant. Que celui-ci soit de notre chair ou de notre sang, ou la preuve sans relation de la vie qui continue, qui pourrait se défendre d'un mouvement de tendresse en le regardant ? C'est le spectacle le plus touchant de la vie, le plus éternellement nouveau et, pour le père et la mère, le plus exaltant en même temps que le plus doux. C'est la raison de vivre, de vivre à deux, c'est le lien et la consolation. Le mysticisme, comme l'amour, a besoin de ce spectacle pour s'alimenter. Ce n'est pas par un vain symbole, en effet, que la religion nous offre à contempler l'image d'un enfant dans ses langes.

Une femme, Gérard d'Houville, et qui est aussi un poète, vient de composer une plaquette délicieuse sur "L'Enfant". "Ah ! quel beau bébé... s'écrie-t-elle dans un transport charmant, — à la fois chérubin et cochon de lait..."

On ne se révolte pas de ce terme que la magie du style fait accepter. D'ailleurs les appellations les plus baroques ne conviennent-elles pas à l'amour, le maternel et l'autre, dès qu'on y met l'accent qu'il faut ?

Quant à l'épithète de "chérubin", c'est celui qui vient naturellement à toutes les mères, au moins dans notre pays. C'est l'idéal de beauté pour une population religieuse habituée aux églises, à leurs fresques et peintures décoratives. C'est aussi l'idéal de l'amour, car, dans la hiérarchie, les chérubins ne sont-ils pas placés le plus près de Dieu ? Ici encore apparaît

le mysticisme dont s'enveloppe le sentiment vis-à-vis l'enfant, et qui parfois est exagéré.

C'est à cela, en effet, que nous voulions en venir. L'enfant ne doit pas être adoré, mais élevé, avec tout ce que ce mot implique. Il ne s'agit pas de lui passer tous ses caprices et ses fantaisies, de trouver tout bien de lui, de lui trouver même du génie. Au contraire l'enfant est naturellement despote, égoïste et peu sociable. Cet âge est sans pitié, disait lui-même le bonhomme Lafontaine. Il faut donc le corriger, le préparer à la vie ! Et c'est en l'éduquant et en l'instruisant, en le morigénant au besoin.

Il faut plaindre les parents qui négligent ce devoir qui est aussi une précaution.

Sans faire appel aux règles imposantes de la morale, il est une pensée que nous voudrions, sans malice, donner à méditer aux pères. Que chacun pense donc, à part soi, qu'il se trouve une femme très tendre pour l'appeler, lui aussi, "Mon chérubin..." Et pourtant !...

L'HEROISME SURVIT

Après la période exaltante de l'héroïsme, alors qu'il y avait quelque fierté à être homme, les jours que nous vivons paraissent vides et mornes. Ils s'enlèvent sans beauté dans un matérialisme qui nous envole de plus en plus. Et l'on serait tenté, parfois, de désespérer de notre époque et de la mépriser, s'il fallait en juger par tel ou tel incident ou fait-divers.

Ainsi, on pouvait lire dans les journaux, il y a deux jours, ce simple récit : "Un grand blessé de la guerre, qui servit dans l'un des plus glorieux régiments français, s'est suicidé hier en France. Il s'est pendu en se servant de sa fourragère de la légion d'honneur..." La tragédie antique n'a rien inventé de plus sombre. Quest-ce donc que cette époque qui voit pareille déchéance chez les héros ?

Et pourtant, au milieu de ces tristesses, se fait soudain une éclaircie. Et c'est en effet comme une lumière incandescente, irradiant les âmes, et qui rappelle la grande scène du front où se jouaient les plus grands sacrifices.

Les hommes qui mouraient alors en beauté semblaient s'élever au-dessus d'eux-mêmes, au-dessus de leur temps, portés qu'ils étaient par leur courage. L'on aurait cru que ce spectacle suffirait à inspirer les générations à suivre. Mais l'héroïsme n'est pas chose commune et reste l'attribut des êtres d'élite.

C'est pourquoi il est nécessaire et il est bon que, de temps en temps, notre âge en ait de grands et beaux exemples.

Nous fûmes particulièrement favorisés cette semaine. Le sauvetage en mer de l'équipage d'un navire désarmé tient de la légende. Les démonstrations qui ont accueilli à Plymouth, l'équipage héroïque du Président Roosevelt, et son capitaine, prouvent que le courage a encore son prix. L'échange cordial de télégrammes entre le roi George et le président Coolidge indique que c'est par de tels actes que les hommes se sentent tous frères, et que cela vaut mieux même que les liens du sang qui tant d'intérêts peuvent relâcher ou faire oublier.

Pendant des heures et des heures, au milieu d'une tempête affreuse, et ayant toutes les peines à tenir cap dans le vent, le capitaine du Président Roosevelt se tint près du navire en détresse. Les premières chaloupes mises à la mer chavirèrent. Il en coûta deux vies. Mais on réussit finalement à sauver tous les membres de l'équipage du navire qui s'abîma, l'"Antinoe" au nom prédestiné. Oublie-t-on, en effet, que l'empereur Adrien appela pa-guère une ville de ce nom en souvenir de son beau favori Antinous, qui se noya dans le Nil ?

Aux félicitations, l'héroïque capitaine se dérobe et répond modestement qu'il n'a fait que maintenir les traditions qui existent de tout temps entre gens qui vont sur la mer. Et cela reconforte, et console de ce qui se passe sur la terre.

Mais là même tout n'est pas sans beauté. Qui a pu se défendre d'une émotion profonde en apprenant, par exemple, qu'un service funèbre avait été chanté à l'église épiscopale de New-York pour le repos de l'âme d'un cardinal catholique ?

Et n'est-ce pas de la légende dorée d'apprendre que le grand cardinal Mercier, universellement pleuré, a légué à mourant son anneau de prêtrise à son ami anglican, le vénérable lord Halifax ?

LE FRANÇAIS DANS ONTARIO

Au congrès annuel des instituteurs bilingues de l'Est d'Ontario, hier, M. le sénateur Belcourt a exprimé l'espoir de voir bientôt les droits du français reconnus dans la grande province-voisine. Il a fait remarquer que depuis le dernier congrès le gouvernement Ferguson a chargé une commission de s'enquérir de l'effet du règlement XVII, et il a ajouté que l'association d'Education Canadienne-française a confiance que les autorités provinciales rendront justice à la minorité lorsque le rapport des commissaires sera présenté. Cela veut dire que M. Belcourt, qui plaide avec tant d'énergie la cause de ses compatriotes d'Ontario, est convaincu que la commission condamnera le fameux règlement comme inefficace et nuisible à la fois à l'enseignement du français et de l'anglais.

Le jour où les enfants de langue française d'Ontario pourront apprendre et parler leur langue à l'école sans entrave, notre pays aura fait un grand pas vers l'unité nationale que les politiciens préconisent si fortement, sans faire grand-chose de réel pour l'obtenir.

LE "FREE PRESS" DE WINNIPEG ET LES PROGRES-SISTES

Le "Free Press" de Winnipeg, l'organe reconnu des progressistes, donne sur ce groupe politique des aperçus fort intéressants, dans une lettre datée d'Ottawa et étiquetée "Editorial Correspondance".

Après avoir reproché à ses amis d'avoir manqué de sens politique durant le dernier parlement, ce journal dit :

"Les progressistes ne composent pas un parti. Maintenant que le pouvoir, avec les responsabilités qu'il comporte, leur est dévolu, ils n'ont aucune idée définie de ce qu'ils peuvent en faire. Le groupe progressiste se divise en trois sections distinctes. Il y a ceux qui croient sincèrement en un parti progressiste ; c'est la moitié du groupe. Viennent ensuite les députés de l'Alberta, dont Henry Wise Wood est le prophète. Leur doctrine ne peut être apparemment comprise que par ceux qui sont initiés au culte, mais ils semblent se considérer comme un groupe "occupationnel", prêt à coopérer — ce qui est un mot bien ayant diverses significations — avec d'autres groupes "occupationnels" pour assurer l'existence d'un gouvernement qui représenterait les intérêts et les opinions de parlement. Mais comme il n'existe pas d'autre groupe "occupationnel" avec lequel ils puissent coopérer, les membres de ce groupe se trouvent comme perchés dans un arbre (up a tree). Néanmoins, ces progressistes, avec ce que l'on peut appeler la droite de leur parti, sont prêts à faire face aux réalités de la situa-

tion qu'il réclame coopération avec l'un des deux principaux partis, si l'on ne veut pas que ce parlement se brise sur les récifs. Et sa reconnaissance qu'une seule chose est possible : coopérer avec les libéraux. Il reste cinq ou six députés apparemment progressistes, qui jouent un rôle préliminaire individuel et qui ne sont pas disposés à jouer à la balle avec les autres députés. Ils ne consentiront à coopérer avec le gouvernement que s'ils s'aperçoivent, après mûre "considération", que la seule alternative est le chaos ou une nouvelle élection.

"Si les progressistes étaient unis, ayant un plan stratégique défini, un accommodement avec le gouvernement, qui rendrait possible l'adoption d'un quatre-vingtième des problèmes progressistes, serait inévitable. Mais il est impossible, en toute sincérité et à la lumière des conditions connues (known conditions), de prédire que c'est là ce qui va arriver."

Nous sommes convaincus que nos lecteurs qui suivent avec intérêt ce qui se passe sur l'échiquier fédéral, nous sauront être de leur avoir fait part des opinions de l'organe affirmé de la majorité des députés d'Ouest. Si les progressistes ne sont pas plus unis que le "Free Press" le prétend, des surprises ne sont pas impossibles. Mais il paraît certain aujourd'hui que le gouvernement compte sur le concours loyal et efficace du groupe qui tient en ses mains la balance du pouvoir. Le ministre ne demanderait pas un ajournement de six semaines, s'il n'était pas sûr de l'appui des progressistes.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

L'Union d'Edmonton veut bien que l'on construisse le chemin de fer de la Baie d'Hudson, mais elle dénonce avec la dernière énergie le choix que l'on a fait de Port Nelson comme point terminus. "Pourquoi, s'écrie-t-elle, le gouvernement canadien s'entête-t-il à vouloir jeter d'autres millions dans l'embouchure de la rivière Nelson si peu avantagée par la nature pour devenir port de mer, quand le bon Dieu à creusé lui-même l'un des plus beaux ports naturels, qui sont à l'embouchure de la rivière Churchill ? L'avenir de Port Nelson est fondé sur l'espérance de gros profits et l'engouement dans cette entreprise de très fortes sommes par des spéculateurs puissants auprès des autorités politiques ; celui de Fort Churchill est fondé sur la nature des choses, sur le bon sens, sur l'intérêt du Canada tout entier."

Pourquoi, avant la consommation de cette nouvelle ratte et le gaspillage honteux de millions si péniblement acquis par le peuple canadien, tous les vrais patriotes, tous ceux qui aiment leur pays, ne

forçeraient-ils pas, par leurs protestations, le gouvernement à abandonner un projet insensé et criminel, pour diriger enfin une aussi vaste entreprise nationale dans les voies du bon sens et de l'honnêteté publique ?

"Il ne s'agit pas de faire de nouvelles enquêtes sur ce sujet. Le gouvernement a dans ses archives toutes les données nécessaires. Qu'on tire de la poussière ces pièces si coûteuses et préparées avec tant de soin par des arpentiers consciencieux et qu'on les fasse témoinner dans une affaire aussi importante."

"Vers le Fort Churchill", tel est le cri qui doit étouffer le glapissement des spéculateurs de Port Nelson !

CE DETOURNEMENT DES EAUX

Les déclarations que l'hon. M. Stewart a faites au nom du gouvernement au sujet des négociations entre Ottawa et Washington, relativement au détournement des eaux des grands Lacs par la ville de Chicago, ne satisfait pas complètement la conscience du "Globe" de Toronto. Le confrère voudrait que les autorités canadiennes fissent preuve de plus d'énergie et d'activité, qu'elles insistassent pour que toute quantité d'eau détournée au-delà des 8,500 pieds par seconde autorisée par le secrétaire de la guerre des Etats-Unis fut immédiatement arrêtée et supprimée.

"Chicago, s'écrie le "Globe", peut continuer de voler l'eau jusqu'à 11,000 pieds cubes par seconde en toute impunité et le gouvernement canadien laisse faire. C'est une situation qui n'est pas satisfaisante."

Chicago a soumis au sénat américain un projet de loi autorisant la construction d'un canal navigable de 9 pieds dans les rivières Illinois et Mississippi qui recevrait 100,000 pieds cubes par seconde des eaux du Lac Michigan qui servent au fonctionnement des égoûts de la ville.

Il paraît certain qu'il est impossible de construire un canal navigable comme celui que Chicago désire, les ingénieurs de Chicago cherchent tout simplement à détourner l'attention du vol que la ville commet au détriment de la navigation et des ports situés sur les bords de nos grands mers intérieures.

Que feront le Sénat et le Congrès de Washington ?

L'"Evening News" de Buffalo ne cache pas son étonnement de voir que le Canada laisse baisser le niveau des Grands Lacs sans pousser le gouvernement de Washington dans les reins.

"Le cas du Canada, dit-il, contre la ville de Chicago, est clair comme la lumière du soleil."

"NOUS TE SALUONS, QUÉBEC!"

C'est le cri d'admiration qui s'échappe du cœur de notre confrère du "Journal" d'Ottawa en face du tableau magnifique que l'hon. M. Nicol a brossé de la situation financière de notre province, la semaine dernière, à l'Assemblée législative.

Le Journal de la Capitale dit que Québec a un gouvernement qui n'a de libéral que le nom, mais qui sait faire régner la prospérité dans le peuple. "Ontario salut Québec!" s'écrie-t-il. Et pourquoi ce salut fraternel ? "A cause de l'histoire de Québec, de ses traditions, des belles qualités de sa population et de ses origines ; à cause aussi de son hospitalité, de sa sociabilité, de ses charmes et de sa magnanimité..."

Le confrère se réjouit de la prospérité de Québec parce qu'il considère qu'un bon voisin doit toujours partager le bonheur de celui avec qui il est appelé à vivre. Or, Ontario et Québec sont deux voisins qui peuvent parfois différer d'opinion, mais qui ont les mêmes destinées.

Et le "Journal" porte le toast que voici en notre honneur :

"Nos félicitations et nos meilleurs vœux à toi, Québec. De la frontière des espaces arides, nous levons nos verres remplis de la 4.1 de M. Ferguson et trinquons à ta prospérité future."

Le "Journal" a parfois des élan qui lui font grand honneur. S'il voulait maintenant aider aux petits Canadiens-français d'Ontario à obtenir le droit d'apprendre et de parler librement leur langue à l'école, tous nos compatriotes seraient volontiers à sa santé !

SOIGNONS NOTRE LANGAGE

Malgré les exhortations répétées des ministres du culte et les pressants appels des journaux, beaucoup de jeunes gens continuent à tenir un langage grossier et blasphematoire. Aux réunions publiques, sur la rue, au cours des conversations ordinaires, l'on se sert d'expressions triviales et odieuses, de jurons repoussants. On invoque grossièrement le nom du Seigneur, de la Vierge Marie, etc. A chaque instant l'on dira : Baptême, Maudit, Tord Dieu, etc.

Ces expressions maisonnières accusent un manque d'éducation déplorable, une complète ignorance des bienséances les plus élémentaires.

Les parents se montrent-ils assez sévères à l'égard de leurs enfants ? Toibent-ils des conversations répréhensibles, des mots injurieux et inconvenants ?

Jeunes gens, hommes d'âge mûr ou vieillards, vous voulez qu'on vous respecte, qu'on vous témoigne du respect. Ne tenez qu'un langage correct et poli ; respectez-vous vous-mêmes et respectez les autres dans

vos conversations. Corrigez-vous de vos mauvaises habitudes.

Ceux qui blasphèment le nom du Seigneur commettent un grand péché. Ils sont non seulement une cause de scandale, mais de plus ils se rendent ridicules.

Nos ancêtres ne tombaient jamais dans de pareils excès de langage. Ils vivaient dans une atmosphère de bienveillance et de distinction que l'étranger se plaisait à admirer.

Pourquoi s'écarter des traces que nos pères ont si noblement laissées ? Soignons notre langage. Soyons un peuple de gentilhommes.

PLUS GRAND QUE LE JOUR DE SON COURONNEMENT

Un journaliste catholique, rendant compte des incomparables cérémonies religieuses qui ont eu lieu durant l'année Sainte à Rome, écrit ce qui suit :

"Sa robuste trempe a permis à Pie XI de supporter, au cours de ces douze mois, des fatigues écrasantes. On évalue à près de quatre cents les discours, dont quelques-uns très longs, qu'il a prononcés en recevant les pèlerins ; il a officié aux quatre canonisations de la deuxième quinzaine de mai ; il a présidé plusieurs autres cérémonies liturgiques, entre autres la messe pontificale de rite grec célébrée dans Saint-Pierre pour le septième centenaire du concile de Nicée, sans compter les travaux et les soucis journaliers que lui impose sa charge apostolique. L'infaillible Achille Ratti pourrait adopter pour devise le mot de saint Martin : "Non recuso laborem"."

"A la fermeture de la Porte Sainte de la basilique vaticane, Pie XI s'est apparu plus jeune, plus fort, plus grand que le jour de son couronnement. Son visage aux traits mâles, pâli par l'émotion, était irradié par l'exultation de son âme. Je le contemplais — j'étais à douze mètres de son trône — ensoleillé sous les plus amples et soyeux de sa chape de damas blanc aux larges orbes d'or, ceint de la haute mitre de brocart aux reflets métalliques. Il paraissait absorbé dans cette "béatissime vision de paix" que décrivait l'hymne indiquée au pontifical. Quelques minutes auparavant, il avait posé, sur trois truelles de mortier, trois briques dorées pour barrer le seuil de la Porte Sainte. Peut-être songait-il à cette "paix du Christ" dans le règne du Christ" qui est l'objet de toutes ses pensées et de toutes ses prières. A cette royauté sociale du Christ qui vient de proclamer dans une encyclique magistrale, et dont, le 31 décembre, il a célébré la fête triomphale."

LE GROUPE PROGRESSISTE

La plupart des députés progressistes sont d'origine étrangère ; treize seulement sont nés au pays : M.M. Beaubien, Bouthier, Brown, Campbell, Carmichael, Coote, Fancher, King, J. W. Lucas, Mlle MacPhail, M.M. Millar, Stedman et Ward. Les autres sont d'origine anglaise, écossaise, irlandaise et même américaine. En voici la liste :

M. Bird est venu d'Angleterre en 1911 ; M. Evans est venu d'Angleterre en 1890 ; M. Forke est venu d'Ecosse en 1882 ; M. Gardner est venu d'Ecosse en 1902 ; M. Garland, est venu d'Irlande en 1909 ; M. Jelliff est venu des Etats-Unis en 1902 ; M. Kennedy, est venu d'Ecosse en 1903 ; M. Lovie, est venu d'Ecosse en 1885 ; M. Speakman, est venu d'Ecosse en 1891 ; M. Spencer, est venu d'Angleterre en 1890.

Il ne faut pas s'étonner outre mesure des idées prononcées de ces progressistes sur les questions de tarif. Nourris à la source du libre-échange qui a été si longtemps en honneur en Angleterre, ils ont apporté avec dans leur pays d'adoption leur bagage de doctrines économiques. Ils suivront sans doute l'exemple de la population de la mère-patrie qui évolue selon les exigences de la situation financière et économique. Il est certain qu'on parle de protection beaucoup plus aujourd'hui qu'autrefois dans les files Britanniques !

L'APOSTOLAT PAR LA PRESSE

On se rappelle que le Jour de l'Épiphane, le Souverain Pontife a proclamé l'héroïcité des vertus pratiquées par le vénérable serviteur de Dieu, Antoine Marie Claret, archevêque de Santiago de Cuba, et du fondateur de la Congrégation des Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie. Le télégraphe nous donna un résumé de l'allocation du Saint-Père où il dit que le Saint-Paul avait vécu de nos jours, il serait devenu journaliste. La "Croix" de Paris nous apporte le texte même des paroles de Pie XI. Les voici :

"Nous voulons parler de la presse et du livre. On a dit que saint Paul avait vécu de nos jours, il serait devenu journaliste. Il est douteux que ce mot se fût vérifié à la lettre, mais il serait sans aucun

doute réalisé suivant son esprit. Il n'y a point de doute, en effet, que saint Paul qui, nonobstant les difficultés matérielles, par ses lettres, par ses écrits, si merveilleusement multipliés de son temps même, a porté en tant de parties du monde l'évangélisation, que cet homme, en qui brûlait une passion si ardente de propager la doctrine de Jésus-Christ se serait servi, dans la plus large mesure possible, de cette grande propagatrice de la pensée et de l'idée qu'est la presse."

Et la "Croix" ajoute :

"Le Pontife loua le vénérable Antoine-Marie Claret d'avoir associé si heureusement l'apostolat, le ministère de la prédication, de la charité, avec l'utilisation la plus large, la plus moderne, la plus avisée, la plus vivante, la plus ingénieuse, la plus populairement intelligente, de la presse, du livre, du petit livre, du tract qui dévore l'espace."

Maintenant que voulez-vous dire, le général Sarraill, libère, que va-t-il faire ? Les uns prétendent qu'il va écrire ses mémoires, d'autres qu'il continuera à s'intéresser aux questions militaires... Ceux qui fréquentent son entourage vous diront que le général Sarraill, tout comme le député communiste André Berthoin, est un apiculteur distingué. N'a-t-il pas eu à ce titre le Mérite agricole ? Le vs. comme Cicinnatus, retourner à ses abeilles qui, affirmet-il, lui donnent plus de satisfaction que les hommes, et surtout que les Syriens.

Il y a quelque dix ans, c'était la mode des algrettes, marabouts et paradis. C'était charmant sur un chapeau de femme, mais c'était fort cher. Alors, savez-vous ce que constataient tous les grands magasins ? Quantité de femmes de la classe aisée faisaient livrer chez elles "à condition", une algrette de différentes maisons. Comme par hasard, les algrettes rentraient le lendemain ou le surlendemain. Elles ne plaisaient plus. Après un certain nombre de voyages à travers la ville, les chefs de rayon, surpris de cette persistance dans les retours, s'aperçurent que les algrettes malgraisaient chaque jour. Que sa passait-il donc ? C'est le président du

Congrès de médecine, M. le docteur Antheaume, qui le raconte dans une consultation sur la kleptomanie. Les emprunteuses d'algrettes cueillaient délicatement un brin à l'une, un brin à l'autre, et elles se réappropriaient ainsi une jolie garniture qui ne coûtait rien. Et le Dr Antheaume de se demander ironiquement : "Est-ce là une variété de kleptomanie, en plusieurs temps et à domicile ?"

Les opérations du chemin de fer de Pennsylvanie durant l'année dernière se sont soldées par un surplus de plus de \$100,000,000. Cette somme énorme, dit le "New-York American" permettra à la compagnie d'augmenter le salaire de ses employés. Augmenter le salaire de millions d'ouvriers coûtera des centaines de millions par année, mais l'argent ainsi distribué contribue à la prospérité générale du pays. Les chemins de fer en ont leur part. Les augmentations n'em-pauvrisseront jamais la compagnie ou le pays qui les accordent ; elles aident à l'amélioration des affaires dans toutes les sphères de la vie.

Un correspondant du "Mail & Empire" porte à 600,000,000 de dollars le montant des pertes que le Canada subit en laissant passer la matière première aux Etats-Unis. Cette matière première devrait être ouverte ici, ce qui donnerait de l'ouvrage et assurerait un grand développement à nos industries nationales. Il dit que le chef politique qui mettra l'embargo comme premier article de son programme, l'emportera d'élection. "On ne veut pas faire d'embargo générales, ajoute le correspondant, parce que cela entraînerait une dépense de \$2,000,000 ; ce serait bon marché, si les électeurs se prononçaient en faveur de l'embargo, car cette mesure de salut ferait réaliser au pays au moins deux millions par jour."

La consommation A propos des pommes au Canada n'ada a diminué de 50 pour cent depuis vingt ans. Pourquoi ? Les officiers du ministère de l'Agriculture prétendent que c'est parce que les producteurs ou les commerçants font un mauvais emballage des fruits. Il y a une autre raison qui paraît plus plausible, c'est la cherté des pommes. Comment voulez-vous que le peuple achète un baril de pommes quand le marchand lui demande de \$10 à \$15 ? Au détail, les pommes emballées dans des boîtes se vendent 50 cts la douzaine. C'est également trop cher. Lorsque les pommes étaient à bon marché, tout le monde en mangeait. Mais les prix exorbitants qu'on demandait aujourd'hui font de ce fruit si sain et si délectable un article de luxe. Que les producteurs cessent de jouer avec "les pommes" et vous ne tarderez pas à voir la consommation augmenter comme autrefois.

CONSERVEZ précieusement la santé, la pureté et la beauté de la peau de votre enfant. Regardez toute petite plaie, roussure, irritation comme une source possible de maladie. Traitez-les toutes avec le fameux Zam-Buk.

Ce pur baume végétal est un bienfait pour toutes les mères. Il empêche les petites maladies de se répandre. Il calme et soulage rapidement. De plus, son doux, mais cependant puissant effet antiseptique offre aux tissus délicats ample protection contre l'infection des maladies dangereuses.

Traitez la Première Irritation Démangeante ou Tache

Comme remède contre l'irritation de la dentition, la teigne du cuir chevelu, l'eczéma, l'impétigo, les dartres et autres maladies de la peau communes aux enfants, Zam-Buk est souverain. Il apporte un soulagement délicieux aux endroits irrités et enflammés, chasse le poison et la maladie et remet l'Emploie Zam-Buk contre toutes coupures, brûlures, échaudures, blessures affectant la chair. Il enlève l'inflammation et la douleur et apporte un soulagement rapide. Avez un remède éprouvé contre les plaies empoussiées, ulcères, psoriasis, clous, abcès, maux de jambes et hémorroïdes. C'est la belle pactoue.

Zam-Buk

"Il est Différent" voilà ce que l'on dit de NOVORO Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il est été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, — quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, — quand vous êtes agité, — quand vous avez des douleurs dans le corps, — quand vous vous sentez fatigué, etc.

Il ne peut être trouvé chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux, ou directement du Laboratoire de DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. 8501 Washington Blvd. Chicago, Illinois (Distributeur de tout droit au Canada.)

VIOLON

GRATIS

Joli violon de grande dimension, son clair avec chevilles, talon de doigte, touche, série complète de cordes, archet, boîte de résonance en livret pour apprendre soi-même. Le tout (GRATIS) pour la vente de 20 paquets de HILFME à 15c. chacun. Ecrivez pour en recevoir. Hulse Mfg. Co., 1215, Mill St., Concord Jct., Mass., U.S.A.

LES CAUSES CELEBRES

POURQUOI QUEBEC PLUT A JOHN CHESTER ENO

L'hospitalité empressée que reçut dans la Vieille Capitale ce fugitif de la justice américaine, accusé d'avoir dérobé quatre millions de dollars à une banque.

EXTRADITION IMPOSSIBLE

La belle confiance du banquier concussionnaire qui, pendant que son sort était en suspens devant les cours de justice de Québec, menait joyeuse vie au Château Saint-Louis.

Le 1er mars 1914 s'éteignait dans son opulente demeure de la Soixante-Septième rue, à New-York, un personnage qui, à une époque pas assez reculée pour que ne se le rappellent les anciens de Québec, avait pendant dix ans joué dans la Vieille Capitale d'une extraordinaire notoriété. C'était John Chester Eno. Et il n'était pas devenu illustre par quelque action héroïque ou par quelque service éminent rendu à la société, mais parce qu'il avait réussi à perpétuer un détournement de quelque quatre millions de dollars et à se soustraire ensuite au grappin de la justice américaine qui désirait à la fois lui faire rendre gorge et le reléguer dans un lieu où il eût tout le loisir de s'exercer à repaître.

John Chester Eno était le fils de Amos R. Eno, surnommé "The Merchant Prince", et dont la fortune était estimée à une vingtaine de millions de dollars. Et il avait été établi au poste de confiance et de haute responsabilité de président de la Second National Bank de New-York par son père, qui avait été le fondateur de cette banque et y exerçait par l'importance de ses placements la suprême autorité.

La Second National Bank avait ses bureaux dans un quartier excentrique, mais elle déposait ses valeurs dans les voûtes de la Mercantile Trust Company qui avait son immeuble à proximité de Wall Street. On avait adopté cette pratique par mesure de sécurité et aussi de commodité, vu que la majeure partie des opérations de la banque consistaient en prêts sur garantie de titres négociables aux agioteurs de la Bourse.

John Chester Eno lui-même avait la passion de l'agiotage. Par conséquent, il avait aussi un bureau dans le quartier de la Bourse et donnait beaucoup moins de son temps aux affaires de sa banque qu'il n'en employait à spéculer pour son propre compte. Il manquait d'ailleurs de veine, de sorte que, en opérant sur une vaste échelle, il avait fréquemment à faire face à de lourdes pertes.

Cela ne l'embarassait pas beaucoup, vu la facilité qu'il avait de tirer sur sa banque. Quand il avait à combler une perte, il allait présenter au caissier de la Second National Bank son chèque pour cent, deux cent mille dollars et quelquefois plus, prétendant qu'il avait effectué un prêt à un client de Wall Street; il donnait le nom de l'emprunteur fictif et produisait un bordereau également fictif des valeurs qu'il disait avoir reçues en garantie et déposées à la Mercantile Trust. Le fonctionnaire, qui n'était pas le gardien du président, inscrivait l'imaginaire transaction dans les livres de la banque, et John Chester Eno s'en allait tout heureux emportant les fonds.

Grâce à cette ingénieuse manière de se refaire de sa maladresse, Eno spéculait ainsi pendant des mois et des mois, avec une guigne qui ne l'abandonnait pas. Mais tant va la cruche à l'eau... Au printemps de 1884, le bruit se répandit qu'il se passait à la Second National Bank des choses qui n'étaient pas régulières. Les déposants, aussitôt inquiets, se ruèrent sur la banque pour réclamer leurs fonds. John Chester sentit le terrain glisser sous ses pieds et, sachant qu'il ne pourrait trouver d'autre planche de salut, alla mettre son père au courant de tout.

Amos R. Eno fit tout d'abord une coltre épouvantable et déclara solennellement à son indigne fils qu'il n'avancerait pas un dollar pour le tirer de ce mauvais pas. Après cette explosion, cependant, il manifesta de meilleurs sentiments, moins par égard pour son fils que pour épargner à son nom l'infamie flétrissante. Il entra par conséquent en pourparlers avec les directeurs de la banque et il parvint qu'il se laissa persuader de rembourser trois millions et demi de dollars, en considération de quoi les directeurs, pour réparer leur défaut de vigilance, rembourseraient eux-mêmes un demi-million de dollars. En tout cas, après les partielles restitutions effectuées par Amos R. Eno pour le compte de son fils, il apparaissait encore dans la caisse un énorme déficit — qui fut plus tard évalué à environ trois millions de dollars. Amos R. Eno, devant cette constatation, jura qu'il en avait assez fait et ne paierait pas un sou de plus.

Dès lors, John Chester Eno ne pouvait plus opérer son salut que par la fuite.

Le banquier concussionnaire avait trente-sept ans et on lui en eût donné à peine trente. Au physique, c'était, assure-t-on, un fort beau garçon, avec une physionomie attirante et joviale. Il était marié et avait trois enfants. Quoique cette éventualité ne fût entrée par personne autre, sa jeune femme appréhenda que, s'il était abandonné à lui-même, il ne fût étreint par les remords et poussé au suicide. De sorte qu'elle pria l'abbé Ducey, curé de l'église St-Léon, de New-York, de l'accompagner dans sa fuite afin de le défendre à l'occasion contre les impulsions d'un trop violent repentir. Il parait que John Chester Eno, quoiqu'il ne fût pas catholique, avait favorisé de grandes largesses l'église de St-Léon, de sorte que le curé jugea acquiescer une dette de gratitude en acceptant de rendre un pareil service. Il consentit donc à accompagner le fugitif au Canada et à ne le quitter qu'après l'avoir installé sur un paquebot en partance pour l'Angleterre.

Il est plausible de conjecturer que, accompagné par un prêtre, Eno avait une chance de plus d'échapper aux poursuites. Le bruit courut dans le temps d'ailleurs que pour mieux tromper la vigilance des autorités, il s'affubla lui-même d'une soutane pour passer la frontière, mais il nous a été impossible de contrôler la véracité de ce détail.

En tout cas, John Chester Eno disparut de New-York le 22 mai (1884) et arriva sans encombre à Montréal, le 24. Il descendit à l'hôtel Windsor et s'inscrivit sous le nom de C.-E. Marshall. On n'apprit qu'après son départ, à New-York, qu'au dernier moment avant de disparaître, et lorsque sa démission comme président de la banque était signée mais pas encore formellement acceptée par les directeurs, il avait encore escompté à la Second National Bank un chèque de \$95,000.

En même temps qu'il logeait au Windsor, il s'assura un deuxième domicile dans une maison de pension privée où il donna le nom de T. McElroy. Incapable de rompre avec ses habitudes, Eno-Marshall-McElroy attirait d'ailleurs sur lui l'attention par sa dépense extravagante. Il fit une autre imprudence en se montrant chez des agents de change de la rue Saint-François-Xavier, dont certains furent frappés de sa ressemblance avec le président de la Second National Bank. Ces hommes d'argent, chez qui la méfiance et le flair sont deux qualités dominantes, avertirent la police, qui de ce moment tint sans qu'il s'en doutât le pseudo Marshall en observation. Et lorsque les autorités américaines demandèrent l'arrestation de Eno, le juge Denoyers signa un mandat et la police se disposa à le cueillir. Il avait, le 29 mai, filé à Québec, mais la police le suivit aisément à la piste et l'arrêta à bord du "Vancouver", de la ligne Dominion, le 31, au moment où le navire allait lever l'ancre à destination de Liverpool.

Lorsque le juge Tessier entendit les plaidoiries, il vit devant lui cette pléiade d'avocats engagés dans la cause: pour la Couronne, Amyot et Pelletier; pour Eno, Dunbar, Irvine, Curran et Jules Tessier; représentant les directeurs de la Second National Bank, C. P. Davidson, de Montréal; Charles Fitzpatrick, de Québec, et le général Hubbard, de New-York.

Les avocats du prévenu invoquèrent que le mandat d'arrestation était irrégulier parce que formulé l'accusation "d'avoir emporté dans le pays de l'argent volé" sans ajouter "sachant que cet argent était de l'argent volé," comme il était essentiel pour constituer le délit.

Les avocats de la Couronne s'opposèrent à l'habes corpus et demandèrent que le prisonnier (1) fût renvoyé devant la juridiction de Montréal où des procédures étaient engagées.

Le juge Tessier décida que le mandat, pour la raison indiquée, était sans valeur, et il libéra Eno, ajoutant que, si délit il y a eu et si un procès eût été nécessaire, les procédures auraient eu lieu à Québec et nulle part ailleurs.

Cependant, en homme avisé, Bissonnette s'était muni d'un deuxième mandat aux termes duquel Eno était accusé "d'avoir volé à New-York une somme de \$95,000 et d'avoir apporté cette somme au Canada sachant que c'était de l'argent volé." Au sortir de l'audience, il cueillit par conséquent une seconde fois le banquier fugitif et le ramena devant le juge Chauveau.

Celui-ci proclama aussi que l'affaire relevait de la juridiction des tribunaux de Québec. Lorsqu'il ouvrit l'instruction de l'affaire, l'avocat Irvine demanda que, vu l'absence des témoins à charge, Eno fut immédiatement remis en liberté. L'avocat Davidson demanda que l'enquête fût renvoyée au lendemain, ce à quoi le tribunal acquiesça.

Protestation de l'avocat Irvine: — Il y a assez longtemps que nous procédons dans le vide! Il faut que l'enquête progresse ou que l'accusé soit libéré.

L'avocat Davidson: — Il y a à Montréal sept ou huit témoins qui seraient prêts à donner des dépositions.

L'avocat Pelletier: — Je ne passe dans cette affaire quelque chose de singulier et que la Couronne répudie. Celle-ci a accordé aux intéressés la latitude nécessaire pour produire leurs témoins, et il lui faudrait maintenant prendre des procédures pour faire venir ces témoins. Je crois que le fond de l'affaire, c'est qu'on voudrait absolument enlever Eno aux autorités de Québec. N'a-t-on pas répandu le bruit que les autorités de Québec favoriseraient indûment Eno? Ce bruit est sans doute répandu par ceux qui pensent que tout ce qui se fait en dehors de Montréal est mal fait. Au nom de la Couronne, je m'oppose formellement à ce que Eno soit transféré à Montréal.

Le juge Chauveau: — Je me réserve de tenir compte en temps et lieu des remarques de l'avocat de la Couronne. Mais puisqu'on a offert de produire un témoin je considère la question comme si importante que je suis d'avis que nous devons commencer l'enquête. Quant aux bruits auxquels le substitut du Procureur Général a fait allusion, nous devons nous élever au-dessus de cela. Eno peut être certain qu'il obtiendra justice à Québec aussi bien que partout ailleurs, et pour ma part, j'administrerai la loi, en cette circonstance, avec toute l'intégrité qu'on doit attendre des représentants de la justice.

L'avocat Irvine: — Je demande alors que mon client soit admis à caution.

L'avocat Pelletier: — La Couronne ne peut consentir à cela. Eno pensionne au Château St-Louis et jouit d'assez de liberté pour qu'on ne lui en accorde pas plus.

On entend alors le témoin Holmes, "deputy marshall" de New-York, qui dépose que John Chester Eno est un fugitif de la justice américaine, qu'il est accusé d'avoir emporté dans sa fuite au Canada environ \$2,120,000 des deniers de la Second National Bank et que les détournements dont il s'est rendu coupable dépassent trois millions de dollars.

Pendant que cette affaire s'instruisait à Québec, l'acte d'accusation contre Eno était soumis au grand jury de Montréal, qui déclarait qu'il n'y avait pas matière à procès! Et presque à la même heure, le grand jury de New-York portait contre Eno un nouveau chef d'accusation, pour faux.

Au milieu de juin, deux semaines après l'arrestation de Eno sur le "Vancouver", les cours de justice de Québec tenaient toujours le prisonnier, non pas sur la paille humide, mais sous les opulents lambris du Château St-Louis: mais la procédure n'avait pas fait de sensibles progrès.

Les journaux de Québec et de Montréal en faisaient des gorges chaudes. L'"Événement" publia la note suivante: "Décidément, nous ne savons trop quand cette affaire aura son dénouement. Le "Monde", de Montréal, n'y va pas par quatre chemins et dit que le barreau est pareil partout et que les avocats de Québec valent ceux de Montréal en fait de rapine. Nous ne dirons pas que nous partageons cette opinion, quoique nous trouvions passablement équivoque la manière de procéder de nos gens dans cette affaire."

Cette protestation venait juste au moment où le juge Chauveau était prêt à juger l'affaire.

Dans son arrêt, ce magistrat déclarait qu'un vol commis aux Etats-Unis ne relevait pas des tribunaux du Canada, sauf pour procéder à l'extradition — et il n'y avait pas devant la cour de demande d'extradition; que d'autre part, emporter consciemment au Canada de l'argent volé constituait un délit et pouvait fournir matière à procès. Et le juge ajoutait: — Sur ce point, toutefois, la question se pose si une personne peut être arrêtée une deuxième fois sur une procédure faite par le même juge de paix pour le même délit après avoir été libérée en vertu d'un bref d'habes corpus.

Se basant sur l'article 11, chapitre 95 des Statuts Révisés, le juge répondait à cette question par la négative. Non bis in idem! Il déclarait par conséquent illégal le deuxième mandat d'arrestation et ordonnait l'élargissement de John Chester Eno.

Quelques minutes plus tard, le banquier était une troisième fois arrêté par Bissonnette en vertu d'un troisième mandat, émanant du juge Monk, de la cour du banc de la Reine, à la requête du gouvernement américain et sur une demande d'extradition pour faux.

Il ne fut pas permis de transporter ce combat judiciaire sur le théâtre de Montréal. Le juge Tessier fut en effet immédiatement saisi de la nouvelle procédure. Il déclara que sa juridiction était identique à celle du juge Monk et que par conséquent la procédure en extradition pouvait aussi bien venir à Québec qu'à Montréal. Comme il allait être obligé de s'absenter, il passait la main à son collègue le juge Caron. Celui-ci congédia sans délai Bissonnette en lui donnant quittance de son prisonnier qu'il confia au délégué Galle.

Il ne faut pas croire que John Chester Eno, depuis plusieurs semaines qu'il était à Québec et dans les griffes de la justice canadienne, était torturé par l'anxiété et se consumait de tristesse. Il se trouvait au contraire parfaitement heureux et faisait joyeuse vie. Il avait su s'entourer de gain compagnons qu'il invitait à de copieuses festins. Il sortait en joyeuse compagnie, tenait le haut du pavé, se sentait dans une atmosphère sympathique et y trouvait un charme infini.

Il sembla évidemment que la traditionnelle hospitalité québécoise était peut-être poussée un peu trop loin et le juge Caron en fit la remarque du haut de son tribunal: — La manière dont Eno est traité ou "fêté" à l'hôtel St-Louis, dit-il, devrait être portée à la connaissance du ministre de la Justice. Jamais pareille chose n'aurait dû se passer dans ce district.

Cependant, lorsque l'avocat Fitzpatrick demanda que, pour plus de sûreté, l'accusé fût détenu en prison, l'avocat Pelletier, substitut du Procureur Général déclara bénévolement qu'il s'opposait pas à ce que Eno restât au Château sous la surveillance du grand connétable Galle, que la Couronne avait donné à ce dernier de nouvelles instructions, et qu'il était convaincu que la surveillance serait aussi bonne dans la somptueuse hôtellerie qu'elle pourrait l'être à la prison.

L'avocat Irvine fit observer que la partie intéressée n'avait pas lieu de se montrer plus exigeante que l'avocat de la Couronne, de sorte qu'il fut convenu que John Chester Eno resterait au Château.

Quant l'enquête fut close et que l'affaire fut prise en délibéré par le tribunal, Eno eut toute raison de se féliciter de cette décision.

Le juge voulait préparer un jugement motivé, de façon à détourner toute critique, et cela exigea du temps.

Le 11 juillet, Eno, dans une interview publiée par un journal de Québec faisait cette déclaration: — Je n'ai pas maintenant l'intention de partir pour l'Europe. Si le jugement m'est favorable, je louerai une maison à Québec et demeurerai ici un certain temps. J'attends ma femme dans quelques jours. Mon frère est déjà arrivé à Québec depuis quelques temps.

— Alors, Monsieur Eno, interroge le reporter, c'est votre intention de vous fixer à Québec?

— Si le jugement m'est favorable, la province de Québec, Québec sur-tout, peut me compter pour l'un des siens!

Sur cette perspective, nous ne savons si les Québécois se mirent en prières en vue d'obtenir un jugement favorable au banquier concussionnaire.

En tout cas, dès le lendemain, le juge Caron rendit son arrêt. En résumé, il y exposait qu'il avait certainement eu des irrégularités dans l'administration de la Second National Bank, mais ces irrégularités pouvaient tout aussi bien être reprochées aux directeurs qu'au président. Si les directeurs avaient été plus soucieux d'observer la loi qui leur défendait de prêter plus que cinquante mille dollars à la même personne, la catastrophe financière qui a fondé sur New-York aurait peut-être été évitée. Le juge refuse d'admettre la preuve présentée au grand jury de New-

York et dit devoir se restreindre à la preuve qu'il a devant lui. Il s'étonne que le grand jury américain ait porté une accusation de faux au premier degré à propos d'un chèque de \$95,000 signé par l'inculpé en sa qualité de président, accepté et payé par la banque, tandis qu'il n'a trouvé qu'un faux au troisième degré pour trois chèques signés par le même et dont le montant s'établit à un demi-million de dollars. La poursuite prétend que lorsque Eno a signé, il n'avait plus cette qualité, mais suivant la déclaration du caissier, Eno a signé à 3 heures et a aussitôt touché le montant, tandis qu'il n'a démissionné que le soir du même jour. Sous l'empire du traité Ashburton, le faux au troisième degré ne tombe pas sous l'application du traité. Pour ordonner l'extradition, il faut que le juge ait la preuve du crime de faux. Cette preuve n'a pas été présentée. Le tribunal vient donc à la conclusion que l'extradition ne peut pas être accordée et ordonne la libération de John Chester Eno.

Eno fut aussitôt entouré et accablé de félicitations, ce qui fit dire à un journal: — Il est incroyablement qu'un voleur américain puisse se faire au milieu de nous tant d'amis.

Quelques jours après, l'"Événement" annonçait qu'un agent de police des Etats-Unis était encore à Québec et surveillait les allées et venues du banquier concussionnaire.

Avant la fin de juillet, la femme et les trois petites filles de John Chester Eno arrivaient à Québec, et la famille s'installa, comme l'ex-président de banque l'avait promis si son affaire tournait heureusement, dans la magnifique maison de M. Benjamin Trudel, côté nord de la rue St-Jean, que Eno avait louée en meublé.

Eno vécut dix ans à Québec. En 1893, il retourna aux Etats-Unis et se livra aux autorités américaines. Il fut laissé en liberté sous caution et, après quelque temps, l'ancienne accusation qui avait été portée contre lui fut régulièrement rejetée ou retirée. Il alla plus tard vivre à Paris où sa femme mourut en 1912. Ensuite il vint habiter chez sa fille, Miss Mary Pinchot Eno, à New-York, jusqu'à sa mort.

L'INDICE DE LA RAGE CHEZ LES ANIMAUX

Ce que dit à ce sujet un médecin vétérinaire de Hull.

DES CAS RECENTS

OTTAWA 29. (Du correspondant de la "Pairie"). — La rage fait-t-elle des progrès dans le district? C'est ce que se demandent de nombreux citoyens. Un chien a été tué cette semaine à Hull et on a constaté qu'il était atteint de la terrible maladie. La "Pairie" a annoncé ces jours derniers les cas de rage découverts chez des animaux près de Chelsea, Ironsides et aussi Kemptville.

Le docteur W. Caron, vétérinaire de Hull, admet qu'il y a déjà quelque temps que la rage de chiens et de chats se propage dans le district. Il y a eu d'autres cas de rage, mais ils n'ont pas été signalés. Il donne quelques renseignements sur cette maladie dont il faut éviter la diffusion épidémique par tous les moyens possibles.

Le mal s'attaque à tous les animaux, surtout au chien, puis au chat, au porc, au lapin en dernier lieu. Elle s'attaque aussi à l'homme.

Il convient de dissiper une erreur communément répandue au sujet de cette maladie, dit le Dr Caron, c'est que les chiens enragés ne boivent pas, qu'ils sont atteints d'hydrophobie (horreur de l'eau). Il y a des chiens qui boivent plus que jamais dans ce temps, bien qu'ils aient d'autres symptômes.

On peut s'apercevoir qu'un chien souffre de la rage par les symptômes suivants: il devient triste, inquiet, surexcité; ses manifestations affectives sont plus grandes. La tristesse et l'inquiétude le poussent à se retirer dans des endroits obscurs. La surexcitation l'incline à disperser sa litière, même à la masticquer. Il va et vient en quête d'une piste inconcuse. Il a comme des hallucinations. Il aboie contre des choses imaginaires. L'expression de son oeil est vague, triste, inquiète. Il ne refuse pas encore de la nourriture, à ce moment, et il essaie de boire, en dépit de sa difficulté de déglutition. Un peu plus tard son appétit diminue ou disparaît complètement, ou il se déprave et la bête recherche alors des corps étrangers à l'alimentation (bois, jauge, etc.). Elle éprouve des tentatives à mordre, et à se retirer dans des trous sans motif ou par suite de la plus légère excitation. Elle mord toute chose à sa portée. La voix change et fait entendre des hurlements d'une tonalité différente des hurlements habituels. C'est dans ces accès que sa saveur conule plus abondante, à cause des excitations éprouvées. Le chien entre en fureur rabique à la vue d'un animal de son espèce. Il manifeste souvent une agression d'une cause inconcuse. Après ces accès de folie, un calme survient pour plus ou moins de temps. A ce moment, s'il fuit la maison, il devient des plus dangereux. Il est si méfier des chiens qui ont dévoré la demeure et y rentrent épuisés.

Le chat, plus nerveux et plus irritable, est beaucoup plus enclin à mordre et à griffer, lorsqu'il se sent enragé. Plusieurs des symptômes décrits plus haut se manifestent aussi la maladie chez les autres animaux.

Si des gens s'aperçoivent qu'un animal parait ou est atteint de la rage, le mieux est d'en avertir les autorités tout de suite. Les propriétaires de chiens feront bien de surveiller étroitement leurs bêtes d'ici au moins quelques mois, tant que le mal qui s'annonce ne sera pas éteint.

Il est entendu qu'une personne qui se serait fait mordre par un animal enragé doit immédiatement se mettre sous les soins d'un médecin.

Félicitations de Pie XI au conseil de la ville de Québec

QUEBEC 1er (Du correspondant de la "Pairie"). — Sa Grandeur Monseigneur J.-S. Langlois, administrateur du diocèse, a adressé, hier soir, au conseil de ville une lettre transmettant les remerciements de Sa Sainteté Pie XI pour la résolution à catholique votée par le conseil à l'occasion de la translation des reliques des martyrs jésuites. L'émotionnel secrétaire d'état dit que le Pape a été très touché de cette profession de foi du conseil et qu'il lui envoie de tout cœur sa bénédiction apostolique.

LES LOYERS SONT DANS UN ETAT DE STABILITE

Seuls, les logements coûteux, pourront diminuer. — Raisons de stabilisation.

L'ASSAINISSEMENT

"Donnez-vous, cette année?" — "Où!" — "Nou!" — "Peut-être!" — "Je n'en sais rien encore..."

La réunion préliminaire à la conférence du désarmement ajournée. AVANT MAI

GENEVE, 1er. (Presse associée.) — La commission internationale chargée de préparer le feuillet de la conférence des armements, se réunira pour la première fois, à une date ne dépassant pas le 15 mai. On avait d'abord fixé au 15 avril sa première séance. La nouvelle date ne sera connue que plus tard, en mars, alors que le conseil de la Société des Nations s'ouvrira. L'ajournement a été accordé à la demande de la France, de l'Italie, du Japon, de la Tchéco-Slovaquie et de l'Iraq.

OTTAWA, 1. (Du correspondant de la "Pairie"). — Madame Samuel Serson, née Krichener, est à la recherche de son mari. Mariés depuis deux mois, Serson serait disparu en emportant \$325 appartenant à sa jeune femme. La dernière fois qu'il a été vu, il était à Toronto.

gagné beaucoup d'argent ces dernières années, et beaucoup de familles ne pourraient plus tenir le coup dans des maisons trop coûteuses.

Le locataire a encore deux jours pour prendre une décision.

Le notaire P.-M. Savigneau, secrétaire-général de la ligue des propriétaires de Montréal, est également notaire. Les loyers dans ces maisons baisseront, c'est certain, mais pas définitivement et pour longtemps. C'est que nombre de familles Israélites habitent ces maisons de rapport. Depuis la construction de la nouvelle synagogue, dans Notre-Dame-de-Grâce, il y eut une affluence considérable d'Israélites vers cette région. C'est ce qui explique la désertion des maisons de rapport dans la région mentionnée plus haut. Mais le tout se rétablira sous peu.

Suivant M. Pasquin, encore, certains quartiers diminueront, mais d'autres augmenteront automatiquement. Cet état s'explique par le fait qu'une division prend de la valeur au moment où le loyer baisse. Mais dans la proportion, cette fluctuation n'est pas notable.

Le notaire P.-M. Savigneau, secrétaire-général de la ligue des propriétaires de Montréal, est également notaire. Les loyers dans ces maisons baisseront, c'est certain, mais pas définitivement et pour longtemps. C'est que nombre de familles Israélites habitent ces maisons de rapport. Depuis la construction de la nouvelle synagogue, dans Notre-Dame-de-Grâce, il y eut une affluence considérable d'Israélites vers cette région. C'est ce qui explique la désertion des maisons de rapport dans la région mentionnée plus haut. Mais le tout se rétablira sous peu.

Le gros loyer baissera. Le luxe qu'on a mis aux grandes maisons des quartiers de l'Ouest, et du nord a coûté cher, mais avec le temps, la répartition va être graduellement. Les règlements municipaux d'embellissement, auxquels la ligue concourt de toute son énergie, forceront le propriétaire à des dépenses surabondantes, mais il y gagnera par le temps. Les maisons bien améliorées au point de vue hygiénique sont toujours plus facilement louables. Mais ces règlements seront de nature pour le moment à ne pas permettre au propriétaire de diminuer ses loyers par ce moyen.

Nous avons également demandé son opinion à M. Arthur Gagné, secrétaire-général de la Sun Trust. Cette société d'administration d'immeuble se trouve dans une situation où elle ne peut difficilement se prononcer. C'est que la Sun Trust n'a pas acheté ses loyers depuis plus de six ans. Elle se trouve conséquemment isolée de la question. Aussi, sur son millier de logements vagues, il n'en reste qu'une proportion de 5 pour cent dans le nombre des logements vacants.

Mais dans l'opinion personnelle de M. Gagné, seul, le gros loyer peut baisser. Nous assistons ici à un réajustement. Il est toujours

CES SOCIETES ONT GAIN DE CAUSE EN COUR

Me L. Houle gagne son certiorari pour les sociétés Art Union.

VIOLATION DE DOMICILE

L'honorable juge Brunau a rendu, vendredi, un jugement d'une grande importance au sujet du droit de perquisition par la police. Un domicile ne peut être violé par les agents de la paix à moins que le mandat de recherches ne spécifie strictement observés; il n'est du domicile comme de la liberté individuelle.

Il y a quelque temps, les agents de la paix entrèrent au bureau de la Société Art Union of London (Great-Britain) and Ireland, rue Saint-Jacques et saisirent les documents appartenant à l'Union. De là, une plainte contre le gérant pour tenir une maison de jeu. L'avocat du prévenu, M. Léopold Houle, attaqua les procédures par voie de Certiorari en Cour Supérieure et nia le droit aux agents de la paix de faire des recherches dans un domicile à moins que la plainte et le mandat de recherches ne spécifient en détail les causes ou raisons des soupçons. Me Houle alléguait de plus que le juge Décarie n'avait pas juridiction pour tenir une maison de jeu.

ATTENDU que ces deux Sociétés fonctionnent depuis le mois de septembre dernier et font des tirages mensuels au coût de \$10,000 chacun; que les livres de comptabilité saisis démontrent que ces sommes sont réellement payées aux gagnants; que des tableaux et billets, ceux-là même qui ont incorporé les dites Unions, et de plus, le compte des taxes d'affaires en Angleterre au montant de L. 29,000,000, en outre, les certificats d'incorporation à Montréal, dûment certifiés, sont également produits au dossier;

CONSIDÉRANT que ces deux Sociétés fonctionnent depuis le mois de septembre dernier et font des tirages mensuels au coût de \$10,000 chacun; que les livres de comptabilité saisis démontrent que ces sommes sont réellement payées aux gagnants; que des tableaux et billets, ceux-là même qui ont incorporé les dites Unions, et de plus, le compte des taxes d'affaires en Angleterre au montant de L. 29,000,000, en outre, les certificats d'incorporation à Montréal, dûment certifiés, sont également produits au dossier;

CONSIDÉRANT que les dites Unions ont ainsi une existence légale reconnue par le Code criminel lui-même;

Casse et annule les mandats de recherches, à toutes fins que de droit, et la cour recommande à la Couronne de payer les frais."

Le successeur du vicomte Kato

TOKIO, 30. (Presse Associée.) — On dit que le vicomte Kato, premier-ministre du Japon, mort mercredi, laisse une fortune considérable. Reihro Wakatsuki, qui lui a succédé, a été chargé de former un cabinet et il a été nommé en même temps chef du parti Lenseikai.

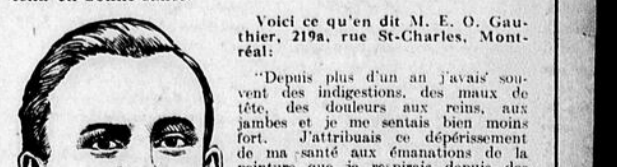
Pour le Toux

Ce n'est pas tout de calmer l'irritation de la gorge, il faut aussi fortifier le système et le rendre capable de rejeter le rhume. Le Sirop Mathieu, de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue, est un tonique efficace fortifiant les propriétés du goudron, ainsi que les qualités fortifiantes de l'Extrait de Foie de Morue, et d'autres médicaments précieux.



Un Remède Indispensable

Les PILULES MORO sont le cépuratif et le tonique par excellence du sang, et l'homme qui a travaillé durant des années et n'a pas eu soin de sa santé, a besoin de les employer pour refaire son système délabré. Les Pilules Moro créent du sang nouveau, renforcent les nerfs, aident non seulement la digestion, mais assurent aussi le fonctionnement régulier de tous les organes. Les Pilules Moro sont le remède dont tous les hommes ont besoin pour se tenir en bonne santé.

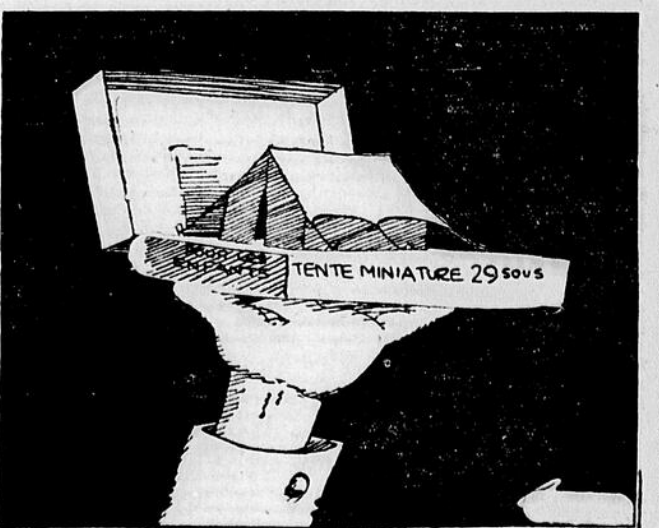
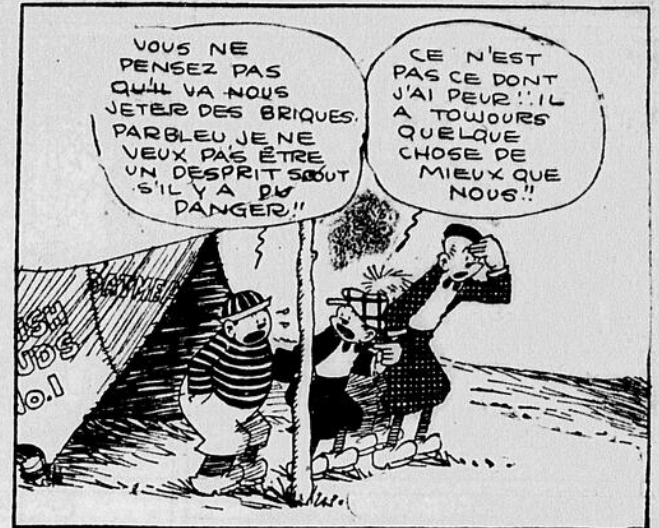


Voici ce qu'en dit M. E. O. Gauthier, 219, rue St-Charles, Montréal: "Depuis plus d'un an j'avais souffert des indigestions, des maux de tête, des douleurs aux reins, aux jambes et je me sentais bien moins fort. J'attribuais ce dépérissement de ma santé aux émanations de la peinture que je respirais depuis des années au cours de mon métier de peintre. Un médecin, après m'avoir traité un certain temps, me conseilla les Pilules Moro. Je les ai prises et en quelques semaines mon rétablissement était complet. Depuis j'ai toujours des Pilules Moro à la maison pour mon usage personnel puisque je n'ai pas cessé de me bien porter depuis que je les ai employées, mais pour mes fils qui peuvent en avoir besoin."

Les Pilules Moro sont en vente partout et envoyées par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte. Compagnie Médicale Moro, 1566, S.-Denis, Montréal.



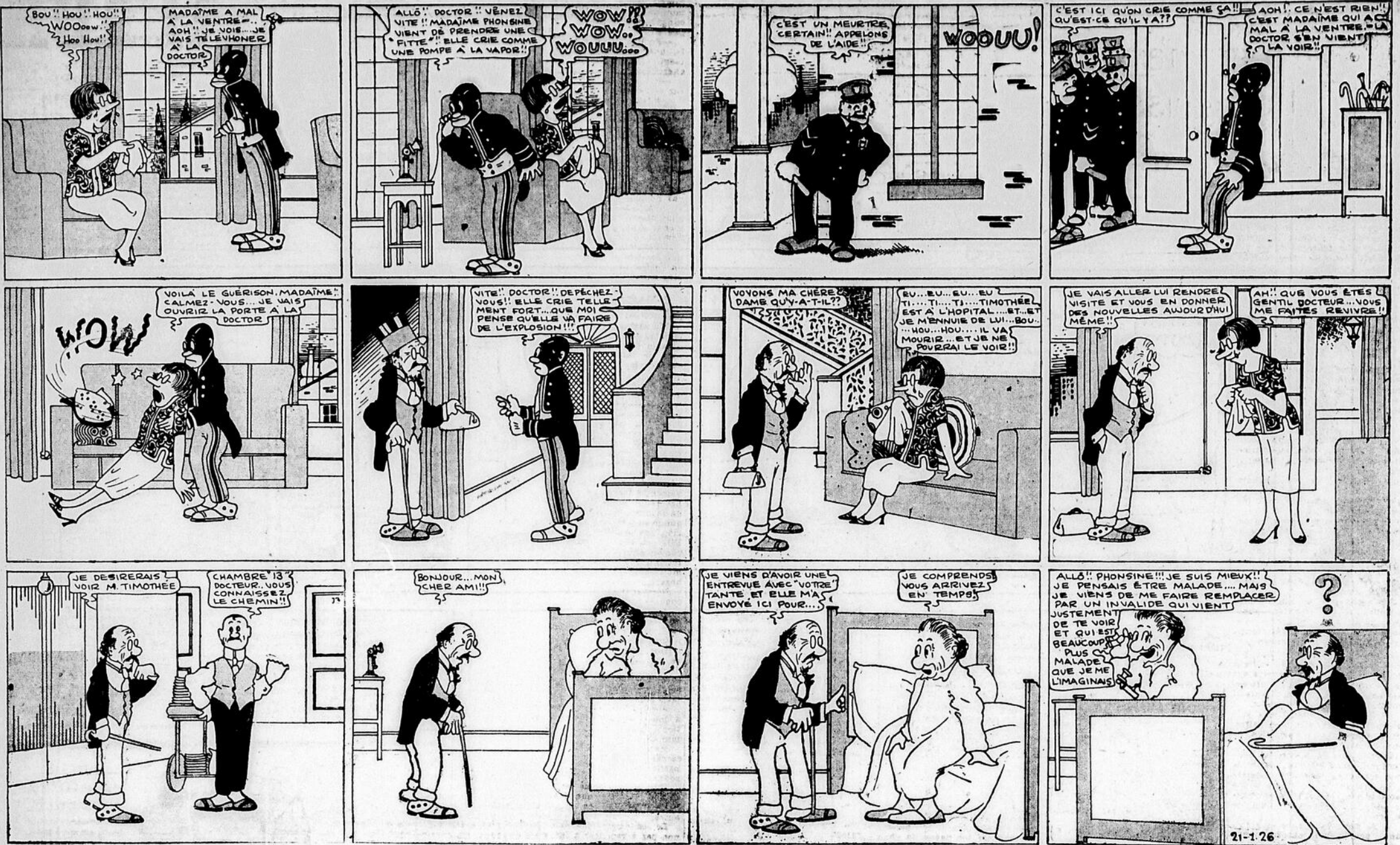
UNE PAIRE D'AMIS





LES AVENTURES DE TIMOTHÉE

PAR MAURICE GAGNON



L'AGRANDISSEMENT DU MARCHÉ BONSECOURS OU IL SE TROUVE

Résolution que vient d'adopter le Comité des Marchés. UN SOUS-COMITE

Des immigrants pour le Canada

Winnipeg, 30. — Durant 1926, quatre mille Luthériens vont s'établir dans les provinces de l'ouest. Des négociations sont en voie avec les compagnies de transport. Un représentant de la Commission luthérienne d'émigration sera dépêché immédiatement en Europe et des bureaux seront ouverts à Hambourg, Allemagne. Ces immigrants viendront surtout des pays scandinaves, de la Pologne, de la Yougo-Slavie, de l'Allemagne et de la Roumanie.

ville: Elphège Lamoureux, maire de la paroisse de Saint-Edouard; Marc Lalonde, maire de Sainte-Genève; Philias Béard, maire de la paroisse de Saint-Rémi; A. Boudrias, jardinier, de l'Abord-à-Plouffe; Paul Boudrias, jardinier, du même endroit; Olivier Dupuis, préfet du comté de Laprairie.

On adopta la résolution suivante: Considérant qu'il est urgent de faire l'agrandissement du Marché Bonsecours; Considérant que différentes négociations ont été engagées avec les marchands et consommateurs réclamant cet agrandissement;

Considérant que le Marché Bonsecours est déjà installé à l'endroit qu'il occupe actuellement et que des capitaux sont investis dans la présente installation;

Considérant qu'il est d'urgence de faire l'agrandissement du Marché Bonsecours à Montréal, est connu dans le monde entier; Considérant que cet endroit est situé dans le Centre de la Ville, en face de l'hôtel de ville, site historique;

Considérant que le marché actuel est à proximité du port de Montréal et des chemins de fer; Considérant que l'acquisition par la ville de Montréal des immeubles situés autour du Marché Bonsecours serait un espace convenable pour faire l'agrandissement du Marché Bonsecours et donnerait tout le confort désiré.

Les délégués Philias Béard, maire de la paroisse de Saint-Rémi et Ubald Sanerregot, président de l'Association des épiciers de Montréal, proposent, secondés par les délégués Wilfrid Auclair, maire de Saint-Cent de Paul, et Admand Malo, de l'Association des bouchers, que pour les raisons ci-dessus et toutes autres qu'il serait trop long d'énumérer, que l'agrandissement du marché Bonsecours se fasse à l'endroit actuel.

MONTREAL A CONSTRUIT L'AN DERNIER POUR \$25,520,523.00

C'est le quartier Villeray qui vient en premier lieu sous le rapport des nouveaux logements au nombre total de 6,426.

REPARTITIONS

Le rapport annuel de la division de l'inspection des bâtisses, service municipal des travaux publics, accuse une diminution dans le nombre et dans la valeur des permis accordés au cours de l'année dernière: il y a eu en effet, 5,602 permis d'accordés contre 5,932 en 1924; la valeur des permis a été de \$25,520,523 contre \$31,611,119 il y a deux ans, année record depuis que Montréal est Montréal.

LES LOGEMENTS

Au cours de l'année 1925, la valeur approximative des permis de construire, au chapitre des logements et dépendances, représente 54 pour 100 de la valeur totale des 5,602 permis accordés. Le nombre des nouveaux logements est de 6,426, ce chiffre comprenant les logements des maisons nouvelles ainsi que ceux qui ont été ajoutés dans des maisons déjà existantes.

Une jeune fille de Lambton entre dans un couvent

LAMBTON, 1er. (Du correspondant de la Patrie.) — Mlle Albertine Roy, fille de M. et Mme Désiré Roy, est entrée chez les RR. SS. de la Charité de Québec. Mlle Roy a enseigné au couvent de Lambton depuis quelques années et elle ne comptait que des amis. Elle a une sœur dans la même communauté, la Révérende Mère Sainte-Cécile, actuellement en mission aux Etats-Unis. Une autre de ses sœurs est décédée le 15 août dernier, à la maison-mère de cette communauté, la Révérende Mère Sainte-Cécile de Rome.

VOLS DE 12,000 POULETS

CHICAGO, 11. — Les voleurs se servent d'anesthésiques pour empêcher les poulets de protester quand ils vont voler les poulaillers. Ils ont volé 12,000 poulets depuis quelques semaines.

MONTREAL A CONSTRUIT L'AN DERNIER POUR \$25,520,523.00

C'est le quartier Villeray qui vient en premier lieu sous le rapport des nouveaux logements au nombre total de 6,426.

REPARTITIONS

Le rapport annuel de la division de l'inspection des bâtisses, service municipal des travaux publics, accuse une diminution dans le nombre et dans la valeur des permis accordés au cours de l'année dernière: il y a eu en effet, 5,602 permis d'accordés contre 5,932 en 1924; la valeur des permis a été de \$25,520,523 contre \$31,611,119 il y a deux ans, année record depuis que Montréal est Montréal.

LES LOGEMENTS

Au cours de l'année 1925, la valeur approximative des permis de construire, au chapitre des logements et dépendances, représente 54 pour 100 de la valeur totale des 5,602 permis accordés. Le nombre des nouveaux logements est de 6,426, ce chiffre comprenant les logements des maisons nouvelles ainsi que ceux qui ont été ajoutés dans des maisons déjà existantes.

Une jeune fille de Lambton entre dans un couvent

LAMBTON, 1er. (Du correspondant de la Patrie.) — Mlle Albertine Roy, fille de M. et Mme Désiré Roy, est entrée chez les RR. SS. de la Charité de Québec. Mlle Roy a enseigné au couvent de Lambton depuis quelques années et elle ne comptait que des amis. Elle a une sœur dans la même communauté, la Révérende Mère Sainte-Cécile, actuellement en mission aux Etats-Unis. Une autre de ses sœurs est décédée le 15 août dernier, à la maison-mère de cette communauté, la Révérende Mère Sainte-Cécile de Rome.

VOLS DE 12,000 POULETS

CHICAGO, 11. — Les voleurs se servent d'anesthésiques pour empêcher les poulets de protester quand ils vont voler les poulaillers. Ils ont volé 12,000 poulets depuis quelques semaines.

MONTREAL A CONSTRUIT L'AN DERNIER POUR \$25,520,523.00

C'est le quartier Villeray qui vient en premier lieu sous le rapport des nouveaux logements au nombre total de 6,426.

REPARTITIONS

Le rapport annuel de la division de l'inspection des bâtisses, service municipal des travaux publics, accuse une diminution dans le nombre et dans la valeur des permis accordés au cours de l'année dernière: il y a eu en effet, 5,602 permis d'accordés contre 5,932 en 1924; la valeur des permis a été de \$25,520,523 contre \$31,611,119 il y a deux ans, année record depuis que Montréal est Montréal.

LES LOGEMENTS

Au cours de l'année 1925, la valeur approximative des permis de construire, au chapitre des logements et dépendances, représente 54 pour 100 de la valeur totale des 5,602 permis accordés. Le nombre des nouveaux logements est de 6,426, ce chiffre comprenant les logements des maisons nouvelles ainsi que ceux qui ont été ajoutés dans des maisons déjà existantes.

Une jeune fille de Lambton entre dans un couvent

LAMBTON, 1er. (Du correspondant de la Patrie.) — Mlle Albertine Roy, fille de M. et Mme Désiré Roy, est entrée chez les RR. SS. de la Charité de Québec. Mlle Roy a enseigné au couvent de Lambton depuis quelques années et elle ne comptait que des amis. Elle a une sœur dans la même communauté, la Révérende Mère Sainte-Cécile, actuellement en mission aux Etats-Unis. Une autre de ses sœurs est décédée le 15 août dernier, à la maison-mère de cette communauté, la Révérende Mère Sainte-Cécile de Rome.

VOLS DE 12,000 POULETS

CHICAGO, 11. — Les voleurs se servent d'anesthésiques pour empêcher les poulets de protester quand ils vont voler les poulaillers. Ils ont volé 12,000 poulets depuis quelques semaines.

FIN DE CE CONGRES DE PEDAGOGIE

Mlle Benoit réélue présidente des instituteurs bilingues de l'Est d'Ontario.

D'HABITUDE IL MARCHAIT...

Ce matin-là, il prit le tram et fut tué en descendant.

JOURNALISTE

TORONTO, 1. (Presse canadienne). — Renversé par une auto comme il descendait d'un tram, Henry Bretz, sous-chef d'information au "Mail and Empire" et l'un des journalistes les mieux connus de l'Ontario, est mort quelques heures après à l'hôpital.

Poirier participera à la course de chiens

QUEBEC, 1. — (Presse Canadienne). — Wilbrod Poirier, d'Ansonville, Ont., a informé le secrétaire de l'Eastern International Dog Sled Derby, qu'il concourra à la course de 120 milles. Poirier conduira sa propre équipe de chiens. Il se vante qu'il fera une moyenne de 12 milles à l'heure. Il y a actuellement 20 entrées.

LA CANADIENNE DE LA GUERRE

Le monument qu'on érige en son honneur, coûtera \$100,000. — Dans le comité.

OTTAWA, 1er. (Du correspondant de la Patrie.)

L'Ontario pour ériger à Ottawa un monument destiné à rappeler l'oeuvre des Canadiennes pendant la guerre est pratiquement terminé. Tel que déjà dit dans "La Patrie" il s'agit d'un édifice qui coûtera plus de \$100,000.

OTTAWA, 1er. (Du correspondant de la Patrie.)

L'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, et l'hon. sénateur H. S. Péland, ministre de la réintégration civile du soldat, ont accepté d'être les membres français du comité conseil du monument du souvenir. Mme Rodolphe Lemieux et lady Gouin ont

UNE GRAVE MALADIE CAUSEE PAR LA CONSTIPATION

VANCOUVER, 1er. — Pendant la semaine terminée jeudi, 8.177.594 boisseaux de blé ont été exportés sur le port de Vancouver, ce qui porte à 29.217.830 boisseaux la quantité de blé exportée par le port du Pacifique depuis le 1er août à date.

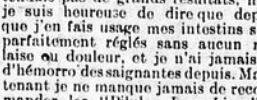
DE MILBURN

ce que je fis, malgré que je n'en attendais pas de grands résultats, mais je suis heureuse de dire que depuis que j'en fais usage mes intestins sont parfaitement réglés sans aucun malaise ou douleur, et je n'ai jamais eu d'hémorroïdes de saignements depuis. Maintenant je ne manque jamais de recommander les "Pillules Laxa-Liver" à toutes mes amies.

PREPAREZ EXCLUSIVEMENT PAR THE T. MILBURN, CO. LIMITED, TORONTO, ONT.



CONTUSIONS



Appliquez immédiatement le Liniment Minard. Il arrête la douleur et empêche l'inflammation. Enlève le poison des contusions et des plaies.

Tenez une bouteille sur la tablette.

MEMORROIDES

Depuis cinquante ans le Remède le plus Efficace

L'ONGUENT DU DR. CHASE

MINARD

FEUILLETON DE LA "PATRIE" HEBDOMADAIRE

Madeline

Grand roman d'amour et d'angoisse

par Louis d'Arvers

(Suite)

Au bruit des pas qui s'approchaient, une rapide rougeur avait envahi le visage d'Impéria, les jolies lèvres blanches frémissaient et les petits doigts blancs se crispèrent les uns dans les autres.

— Lord Arleigh, annonça un valet.

— Très droite, vraiment majestueuse, et presque instantanément redevenue maîtresse d'elle-même, Impéria fit quelques pas, la main tendue vers son cousin.

Celui-ci eut une exclamation joyeuse.

— Impéria! Comme vous êtes devenue belle! Je m'attendais à vous trouver changée, avoua-t-il, mais vraiment je ne vous aurais pas reconnue!

— Très sincèrement.

— J'ai qu'une gentille petite fille, je retrouve une Impéria; dit-il en se courbant pour baiser la jolie main offerte.

— L'Impéria que vous souhaitez la bienvenue, dit Lady Poudre, l'avez présentée à Lady Poudre, dit-il en se courbant pour baiser la main offerte.

— Alors, si vous m'avez rencontré ailleurs que chez moi, vous ne m'auriez pas reconnue?

— Le jeune homme était revenu de sa première surprise, d'une façon qui l'examinait attentivement, crut apercevoir un peu de gêne dans son attitude.

Son admiration est sincère, pensa-t-elle, et son affection aussi, mais il n'y a pas un atome d'amour dans ses yeux, d'un franc, qui expriment leur admiration.

Il avait pris un siège, non pas tout près de sa cousine, mais à côté de la grande table ouverte sur les fleurs et il s'assoyait confortablement dans un beau fauteuil comme pour une longue visite.

— Vos yeux sont si agréables, dit-il, à vous faire reconnaître, dit-il simplement. Puis, tout de suite coupant court:

— Quelque chose de voir ce beau Verduret, dit-il, et quel plaisir de vous retrouver, ma chère Impéria!

Et, prononçant ces mots, ses yeux camardèrent, il évoqua le souvenir de Lady de Leestrange et celui de sa propre mère.

— Je donnerais toute ma fortune pour l'avoir encore, dit-il avec émotion. J'ai trouvé Arleigh, si gentil, si gentil, si gentil.

— Voilà une phrase par laquelle vous achèverez ma conquête, dit cordialement Lady Poudre, un homme qui aime ainsi sa mère gagne d'emblée ma sympathie.

Lord Arleigh sourit.

— Je m'efforcerais de ne pas vous faire regretter, plus tard, sur cette opinion.

— Je suis convaincue que vous n'y aurez aucune peine.

Mais déjà Impéria s'impatientait de voir que l'attention de Norman se déplaçait d'elle, ne fut-ce qu'un instant.

— Racontez-moi vos voyages, coupa-t-elle. Qu'avez-vous vu? Qu'avez-vous fait? Avez-vous fait beaucoup d'amitiés nouvelles?

— D'amitiés nouvelles, à vrai dire non. J'ai gardé le meilleur de moi-même, mes amis, mes amis.

Il parlait simplement et sincèrement, à son habitude, mais Impéria s'appliquait à trouver, dans toutes ses paroles, un sens favorable à ses désirs et un éclair de triomphe brillait dans ses yeux, tandis qu'il narrerait brièvement avec une simplicité absolue, tout à fait dépourvue de prétensions, les villes traversées, les personnages rencontrés, les plus beaux sites proposés à son admiration.

Mais, très vite, comme en excuse de parler trop longuement de lui-même, il regarda autour de lui.

— Quel luxe de belles fleurs, Impéria! Je vois que vous gardez toujours vos goûts d'autrefois.

Sans répondre, Impéria prit une branche de lilas dans un vase placé à sa portée — et là encore Lady Poudre constata une gêne dans l'attitude du jeune homme.

— Ces lilas ont été cueillis au grand lilas du rond-point, insistait Impéria, celui-là, oh vous m'avez dit adieu, il y a deux ans. Vous souvenez-vous?

— Je crois bien, dit-il simplement, l'an dernier j'étais à Florence, à cette époque, et chaque fois que je voyais l'un de ces beaux arbres bien fleuris, le souvenir de ma jolie petite cousine se mêlait à leur parfum.

II.—A la conquête d'un cœur

Les Arleigh de Chênebois comptaient, depuis plusieurs générations, parmi les plus opulentes et les plus honorables familles de la Patrie.

Norman, seul héritier, à trente ans, des biens et des titres, était considéré par les membres de la famille comme le plus brillant parti de l'aristocratie anglaise.

Malgré une certaine froideur naturelle, qui pouvait passer pour de la fierté, il était généralement sympathique. Mais il fallait la connaissance pour l'apprécier pleinement et si ne se livrait pas au premier venu.

Suivant le désir de son père, il avait fait de longs voyages de deux ans à travers le monde, de famille en famille, de son domaine et de son domaine, et venait se fixer dans sa maison et y mener, selon la tradition de sa famille, le vie d'un grand seigneur, soucieux de ses devoirs autant que de ses droits.

Dans son intime satisfaction de se trouver chez lui, de retrouver ses amis et les habitudes de son enfance, restait cependant un petit point noir: Impéria.

Quelle maîtresse d'elle-même avait sa mère et celle de sa cousinne transformée en une sorte de gêne pour l'avoir la bonne cause?

maraderie de deux enfants!

En ce qui le concernait il avait toujours considéré la chose comme une simple plaisanterie, mais, quelle que fut la modestie, il lui fallait reconnaître qu'il n'était pas de même pour sa cousine et qu'elle semblait assez disposée à transgresser la maîtresse d'elle-même en sérieuses fiançailles.

Or, malgré son admiration pour l'intelligence et la beauté de sa cousine, il sentait bien que jamais son cœur ne battrait d'amour pour elle.

Il n'était pas de ceux pour qui l'amour est fantaisie passagère et le mariage un devoir dont on s'acquitte à la première occasion. Il ne concevait pas l'un sans l'autre. La pensée d'épouser sa cousine sans amour, par convenance de race et de fortune n'effleurait même pas son esprit.

— Tu n'as rien cherché dans ta vie, dit-il, et tu ne te souviens pas d'avoir rien fait et rien dit pouvant tromper Impéria sur ses propres sentiments, et il était heureux de pouvoir se rendre à lui-même ce témoignage.

Pendant ces quelques jours passés dans son intimité à Londres, il voyait presque chaque jour, il n'avait pas éprouvé un atome d'émotion amoureuse. Il n'admirait, charmant et belle comme elle dans le cadre fleuri de son boudoir rose, comme il l'avait trouvée gentille et poétique autrefois sous le vieux tilleul assourdi de pluie et de parfums. Mais rien dans cette admiration ne ressemblait à l'amour.

Certes, il aimait à se faire son chevalier dans le monde, et ce soir-là, assistant à une grande réception qu'elle donnait à Verduret, il s'amusait, sans arrière-pensée jalouse, de ses succès de maîtresse de maison. Il avait remarqué la vivacité des jeunes hommes cherchant à attirer son attention à leur profit, et constatait, non sans étonnement, qu'elle ne paraissait pas en faire cas.

Quand il vint prendre congé, après le départ de tous les autres convives, elle le retint.

— Ne partez pas encore, lui dit-elle, il n'est pas tard, et Lady Poudre m'a reproché de ne pas avoir chanté devant vous depuis votre retour. Vous aimez beaucoup ma voix, n'est-ce pas?

— Vous souvenez-vous que vous prédisiez que je serais un grand cantatrice.

— Je me souviens très bien, dit-il, et je ne demande qu'à vous accompagner à quel point j'ai été bon prophète.

— J'ai travaillé beaucoup en pendant vos absences.

— En pensant à moi? Comme c'était gentil de penser quelquefois au cousin voyageur!

— A qui aurais-je pensé, sinon à vous?

Il y avait comme un reproche dans sa voix, mais il ne l'entendit pas. Il n'avait pas l'ombre de fatuité et ne pouvait croire sérieusement que la plus brillante "beauté" de la cour lui offrait son amour.

Il se leva et se dirigea vers le piano pour l'ouvrir; il était désireux de l'entendre chanter.

— Asseyez-vous là, fit-elle, lui montrant un fauteuil en face du piano; je n'ai besoin de personne pour tourner les pages, je chante de mémoire. Fermez les yeux, et révez.

— Ah non! protesta-t-il, galemment, je réverais bien plus agréablement les yeux ouverts.

— Mais non, dit-elle, tout idée de fierté ou de sentiment amoureux.

La voix d'Impéria était vraiment merveilleuse. Norman ne se rappelait pas avoir entendu rien d'aussi beau, sur aucune scène d'Opéra.

Inconsciemment, elle avait travaillé très sérieusement le splendide organe qu'elle tenait de la nature et elle savait le mettre en valeur.

Elle chantait l'amour, l'amour irrésistible, l'amour vainqueur de tous les obstacles. La douce clarté de ses abais-jour roses se concentrant sur elle, idéalisme sa beauté, pendant qu'elle se donnait toute, corps et âme, à son chant.

Soudain le regard de la chanteuse se concentra sur son cousin, et ne pouvant plus se dominer, ses yeux se remplirent de larmes.

Elle s'efforça de rire pour cacher son trouble.

— Il ne faut pas me regarder quand je chante, dit-elle, cela me trouble et m'énerve, et cela, vous savez, rend encore plus belle, lui dit-il, alors, de quel genre ce morceau.

Une composition de mon professeur, écrite spécialement pour moi. Les paroles sont superbes, n'est-ce pas? Un peu trop romantiques, dit-il. Je ne crois pas qu'on porte siècle il se trouve beaucoup de femmes capables de ce genre d'amour.

— Qu'en savez-vous? Je pense, moi, qu'une femme qui aime, qui aime vraiment, peut être capable de tout.

Il leva les yeux, surpris par son accent passionné et l'expression ardente de son visage.

— Vous êtes sceptique, dit-elle, mais l'amour est le domaine de la femme... les hommes ne comprennent pas certains sentiments exclusifs.

— Croyez-vous?

Il y avait plus que de l'étonnement, presque une sorte de blâme dans sa voix.

Elle le comprit, et, en vraie femme du monde, changea vivement le sujet de la conversation.

— N'être pas romantique quand on est seigneur de Chênebois, dit-elle, s'efforçant de rire, quelle pitié! Ce vieux Chênebois! répéta-t-elle pensivement, j'aimerais le revoir, ne pouvant comprendre qu'il ne satisfaisait pas cette occasion de lui dire qu'il serait heureux de le recevoir chez lui, non en amie, mais en reine et maîtresse de sa demeure.

Mais visiblement il n'y pensait pas.

III.—Humiliation

Vraiment ma belle cousine me ferait croire aux sirènes des légendes, pensa Norman, le lendemain, en escortant sa cousine pendant qu'elle se promenait à cheval dans Hyde-Park.

Son costume d'amazonne, d'une impeccable correction et presque austère, lui disait mieux encore, si possible, que la souplesse de sa taille, qu'elle était une jeune fille d'aujourd'hui, et non une jeune fille d'autrefois.

Norman Arleigh ne pouvait être conquis par la beauté d'une jeune fille, mais la grande honte elle reconnut qu'elle l'aimait davantage encore.

Que lui importait le duc de Norton et autres pairs d'Angleterre, qui avaient sollicité l'honneur de l'épouser, en même temps que le prince Valentin Cotterly et autres seigneurs de haute notoriété, Norman seul comptait.

Pour la première fois elle en vint à douter de son pouvoir de séduire et se compara aux autres femmes dans le studium attentivement.

Mais, aucune n'avait autant de succès qu'elle et aucune ne suscitait particulièrement l'attention de personne.

Elle eut du moins cette consolation de constater que si Arleigh ne l'aimait pas, il n'en aimait aucune.

Le lendemain elle était résolue, non pas à renoncer à lui, mais du moins à changer totalement son plan de conquête.

Pour commencer elle décida de s'habiller plus simplement, d'être plus "jeune fille" pour la matinée de l'ambassade.

Son entrée n'en fut pas moins sensationnelle et ce fut un véritable escadron de danseurs qui lui fit escorte jusqu'au salon où elle allait saluer la maîtresse du lieu.

Mais aucun de ses adorateurs ne pouvait se targuer d'être plus favorisé que son voisin et le visage de la belle Indifférente ne s'anima qu'à l'arrivée de lord Arleigh. Elle lui fit un accueil si flatteur, son bras fut rendu à son bras, et elle fut saluée, elle mit sa main sur son front et l'embrassa.

— Comme vous venez tard! lui dit-elle d'un ton de reproche. Je comptais à l'impatience! Mais, se contentant de leur conversation de la veille, elle attendait sa pensée en ajoutant:

— J'avais soif d'un peu de nouveau. Dans les bals de Londres, j'ai

L'arome qu'exhale LE THÉ "SALADA"

révèle la qualité parfaite de la feuille. L'excellence de cette qualité ne varie jamais. Etiquette brune, 75c. Mélange Orange Pekoe, 85c.

— Je vous en prie...
— Eh bien! mon cher, tout le monde pense que vous êtes l'heureux fiancé de lady Leestrange.
— Alors, tout le monde comme vous le dites, sir Alfred, prend en liberté, une trop grande liberté en jetant ainsi le nom d'une jeune femme en pâture aux commérages, sans plus ample informé.
Et comme sir Alfred acquiesçait à un geste d'excuse, il reprit plus courtoisement:
— Lady Leestrange est mon amie d'enfance, presque ma sœur, nous avons joué ensemble étant enfants, et nous sommes excellents amis et bons camarades. Voilà tout.
— Veuillez m'excuser, dit simplement le jeune homme, j'ai parlé un peu vite, d'après une rumeur qui court les salons. Au surplus, vous comprendrez avec moi, qu'elle n'a rien de désobligeant, ni pour vous, ni pour lady Leestrange, achova-t-il gracieusement.
Mais Arleigh ne désarma pas. L'honneur serait seulement pour moi, dit-il si distant, que tous comprennent que la conversation devait en rester là.
Quelques minutes plus tard il se dirigea vers le groupe formé par la duchesse d'Arton, sur la terrasse qui bordait les entrées des salons. En l'apercevant, la duchesse fit un geste d'accueil, qui amena son interlocuteur à céder sa place au nouveau venu, et Norman commença de causer amicalement avec cette vieille amie de sa mère.
Impéria ne put se débarrasser aussi facilement de son beau capitaine de la garde royale qui l'avait accaparé; il était trop fier de s'entretenir avec la reine du bal, pour céder sa place à qui que ce fut.
Mais, si Impéria continuait poliment à lui faire face, elle avait cependant prêté attention à ses manières. Pour elle, un seul homme comptait, celui qui parlait derrière elle, à la duchesse, et dont elle écoutait attentivement chaque parole.
C'est ainsi qu'elle entendit la duchesse demander à son cousin si elle devait le féliciter.
— Me féliciter, ma chère duchesse? A propos de quoi? demanda-t-il Norman.
(A SUIVRE)

La plus digestible des sucreries

Les adultes, comme les enfants, aiment à savourer notre pur Sirop de Maïs à cause de son goût délicieux. Ce sirop est riche en éléments nutritifs et est facile à digérer. Les médecins le recommandent.



EDWARDSBURG CROWN BRAND SIROP DE MAÏS

THE CANADA STARCH CO LIMITED MONTREAL

Les Meilleures Années de la Vie

sont les années passées dans un état de santé florissante. Etes-vous dans cette heureuse période? Ou bien, comme des milliers d'autres femmes, vous alarmez-vous de ce qui vous fait souffrir? C'est plus que le temps alors pour vous de prendre les PILULES ROUGES

cette spécialité qui vous est vouée et qui combattra victorieusement votre faiblesse et les maux, qui en découlent, ramènera votre appétit régulier, votre sommeil calme et réparateur d'autrefois, ce bien-être, cette tranquillité d'esprit de vos meilleurs jours.


Lisez ce qui suit et soyez confiantes puisque c'est la vérité:

"Depuis trois ans j'avais l'estomac capricieux et lent dans ses fonctions, ce qui provoquait des gaz, des gonflements et des maux de tête. Les infusions chaudes que je prenais me soulageaient bien un peu mais les mêmes maux se répétaient presque à chaque repas. Un jour, parce que je sentais mes forces amoindries, j'ai pris les Pilules Rouges. En quelques semaines tout mon système avait été tonifié; je me sentais vigoureuse et la digestion ne me fatiguait aucunement." Mme Josephat Poirier, 476a, rue St-Joseph, Lachine, P.Q.

CONSULTATIONS gratuites aux femmes par lettres ou à nos bureaux 1570, rue Saint-Denis, de 11 heures à 5 heures du matin à votre disposition tous les jours, de 10 heures à 11 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qui vous donnera pour guérir.

AVIS: Soyez énergiques pour votre santé. Refusez les substitutions au cent, soit en bouteilles ou en boîtes de carton. Les Pilules Rouges ont été fabriquées par la Compagnie Chimique Franco-Américaine et portent un No de contrôle et le nom de notre Compagnie. Les indications de notre médecin dans la circulaire sont précieuses, suivez-les bien. Chez tous les marchands ou par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

"J'ai fait prendre des Pilules Rouges à mes quatre jeunes filles dont les forces s'étaient épuisées à un travail assidu dans les manufactures. Elles se sont promptement remises et leur vivacité, leur entrain d'aujourd'hui sont bien la preuve la plus frappante de leurs effets des Pilules Rouges chez chacune d'elles." Mme C. Lagueux, 303 Northern avenue, Augusta, Me.



Mme P.-M. LAMBERT

"Je m'étais fait extraire des dents: des hémorragies étaient survenues ensuite et j'étais restée faible, nerveuse, longtemps sujette à des maux de tête et à des insomnies. Mais j'ai fait la connaissance de Mme J. A. Boisvert, qui m'a recommandé les Pilules Rouges. J'ai recouvré mes forces d'après elle. Les Pilules Rouges ont mieux réussi alors que les autres remèdes employés." Mme P.-M. Lambert, 199, rue St-Charles, Montréal.

"Depuis dix ans, des douleurs internes que je ressentais et qui me fatiguaient, depuis plusieurs années, ne pouvaient être traitées d'une façon sûre, disant-ils, que par une opération. La peur de ne pouvoir y survivre et de laisser mes enfants sans mère, m'a empêchée d'y consentir. Plus tard, je suis allée consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine dont le traitement m'a sauvée de l'opération et m'a ramenée à la santé." Mme L. Bertrand, 2176, rue Montcalm, Montréal.

Les Meilleures Années de la Vie

sont les années passées dans un état de santé florissante. Etes-vous dans cette heureuse période? Ou bien, comme des milliers d'autres femmes, vous alarmez-vous de ce qui vous fait souffrir? C'est plus que le temps alors pour vous de prendre les PILULES ROUGES

cette spécialité qui vous est vouée et qui combattra victorieusement votre faiblesse et les maux, qui en découlent, ramènera votre appétit régulier, votre sommeil calme et réparateur d'autrefois, ce bien-être, cette tranquillité d'esprit de vos meilleurs jours.


Lisez ce qui suit et soyez confiantes puisque c'est la vérité:

"Depuis trois ans j'avais l'estomac capricieux et lent dans ses fonctions, ce qui provoquait des gaz, des gonflements et des maux de tête. Les infusions chaudes que je prenais me soulageaient bien un peu mais les mêmes maux se répétaient presque à chaque repas. Un jour, parce que je sentais mes forces amoindries, j'ai pris les Pilules Rouges. En quelques semaines tout mon système avait été tonifié; je me sentais vigoureuse et la digestion ne me fatiguait aucunement." Mme Josephat Poirier, 476a, rue St-Joseph, Lachine, P.Q.

CONSULTATIONS gratuites aux femmes par lettres ou à nos bureaux 1570, rue Saint-Denis, de 11 heures à 5 heures du matin à votre disposition tous les jours, de 10 heures à 11 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qui vous donnera pour guérir.

AVIS: Soyez énergiques pour votre santé. Refusez les substitutions au cent, soit en bouteilles ou en boîtes de carton. Les Pilules Rouges ont été fabriquées par la Compagnie Chimique Franco-Américaine et portent un No de contrôle et le nom de notre Compagnie. Les indications de notre médecin dans la circulaire sont précieuses, suivez-les bien. Chez tous les marchands ou par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

"J'ai fait prendre des Pilules Rouges à mes quatre jeunes filles dont les forces s'étaient épuisées à un travail assidu dans les manufactures. Elles se sont promptement remises et leur vivacité, leur entrain d'aujourd'hui sont bien la preuve la plus frappante de leurs effets des Pilules Rouges chez chacune d'elles." Mme C. Lagueux, 303 Northern avenue, Augusta, Me.



Mme J.-A. BOISVERT

"Une pneumonie que j'avais eue m'avait débilitée, anémiée au point que j'ai été pendant des mois traînée et toujours dans la crainte d'une rechute tant mes poumons étaient faibles. Je suis allée consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et c'est avec les Pilules Rouges qu'il m'a prescrites et l'observation de ses conseils qu'il m'a données que j'ai refait ma santé. Mes forces se sont maintenues depuis. Je suis aujourd'hui l'heureuse mère de cinq enfants en bonne santé." Madame J.-A. Boisvert, 106, rue Beaudoin, Montréal.

"Je permets de publier ce que j'ai retiré de bien des Pilules Rouges pour faire voir aux femmes malades toute la valeur de ce remède. Les Pilules Rouges ont relevé mes forces qu'un hémorragie avait considérablement amoindries, elles ont raffermi mes jambes chancelantes, ont fait disparaître maux de tête et de reins, enfin elles ont rétabli ma santé d'une façon plus que satisfaisante." Mme Yves July, 25, rue St-Philippe, Montréal.

"Je dois aux Pilules Rouges d'avoir recouvré les forces qu'une maladie grave avait épuisées et d'être débarrassée d'indigestions, de maux de tête, de lassitude persistante dont je souffrais depuis plus d'un an. Je suis aujourd'hui de la meilleure santé et je me félicite de l'avoir recouvrée à si peu de frais." Mme A. Quirouet, 170, rue de la Colombie, Limoilou, Québec.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1570, St-Denis, Montréal.

LES MARCHES D'EXPORTATION

Le prix approximatif p.p. au Canada... Les pommes de terre...

AMSTERDAM: 14 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

SOUTHAMPTON: 19 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

MANCHESTER: 19 janvier. — Pommes de N.E. Ex. SS. Manchester...

LIVERPOOL: 20 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

GLASGOW: 21 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

BRISBANE: 22 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

SYDNEY: 23 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

WELLINGTON: 24 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

SAO PAULO: 25 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

RIO DE JANEIRO: 26 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

BOGOTA: 27 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

LA PAZ: 28 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

BUENOS AIRES: 29 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

MONTEVIDEO: 30 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

VALPARAISO: 31 janvier. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

SANTIAGO: 1er février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

CONCEPCION: 2 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

TEMUCO: 3 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

VALDIVIA: 4 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

PUERTO MONTES: 5 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

CHILE: 6 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

PEROU: 7 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

ECUADOR: 8 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

VENEZUELE: 9 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

COLOMBIE: 10 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

PANAMA: 11 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

COSTA RICA: 12 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

GUATEMALA: 13 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

HONDURAS: 14 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

EL SALVADOR: 15 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

NICARAGUA: 16 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

CUBA: 17 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

HAÏTI: 18 février. — Pommes d'Amérique, calmes, Winesap...

de terre, Gem. Gold Com "A" \$1 à \$1.85... Winesap, cagnot, \$1.75 à \$1.85...

PRIX MOYEN DU GROUPE DES POMMES ET DES OIGNONS

Table with 3 columns: Pommes de terre, Oignons, and other categories with prices.

EXPORTATIONS DE POMMES DE TERRE

1909 Janv. — St-Jean. SS. Laurel Park à la Havane avec 7,400 sacs...

EXPORTATIONS DE POMMES

Table with 3 columns: Barilla, Demit, and other categories with prices.

CORRECTIONS DANS "POMMES ENTREPOSEES"

Dans le rapport No 60 les entrepôts à froid à Toronto doivent être...

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

Table with 2 columns: Barilla and Calasas with prices.

DE GRANDES FETES CHEZ LES OBLATS

A l'occasion du centenaire de la fondation de leur ordre.

LE PROGRAMME

OTTAWA, Pat. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le programme des grandes fêtes du centenaire des Oblats à Ottawa, du 12 au 17 du courant comprend trois...

UNE CAUSERIE SUR L'APICULTURE PAR M. ERIC MILLEN

Elle a été donnée récemment par l'apiculteur en chef de l'Ontario.

Une causerie a été donnée aux membres de la "Montreal and District Beekeepers Association" par M. Eric Milles, apiculteur en chef de la province d'Ontario...

Sujet: "Les maladies des abeilles"



M. ERIC MILLEN

résultats appréciables, est de brûler tous les cadres à l'intérieur et détruire toutes les abeilles.

Symptômes chez l'homme. — La rage se développe chez le chien en quatre et huit semaines après l'infection.

Mesures de prévention. — 1. Abatage immédiat de tout chien enragé.

UNE ENQUETE SUR LES CAS DE RAGE A HULL

L'inspecteur général du service provincial d'hygiène nous fait tenir le communiqué suivant, relativement à la maladie de la rage. Il déclare que les rapports voulant qu'il existe plusieurs cas de rage dans la province d'Ontario et dans la région de la Gatineau et Hull sont exagérés.

Les apiculteurs doivent se féliciter d'avoir à combattre peu de maladies, si on les compare aux autres branches de l'agriculture...

En Amérique, nous n'en avons qu'une très sérieuse à combattre, la Loue américaine, les autres sont plus faciles à effacer.

Après avoir écrémé avec votre vieille crèmeuse, lavez son bol et ses parties en émail dans le lait écrémé.



Garantie plus proprement. La nouvelle crèmeuse De Laval possède un mécanisme qui évite l'écoulement de lait sur les parois.

Voilà et essayez la nouvelle crèmeuse De Laval.

Si vous avez à traire cinq vaches ou plus, une trayeuse De Laval se paiera vite.

Utilité du ciment pour le cultivateur.

Ce livre a été utile à plus de 200,000 fermiers Canadiens.

On voit rarement un gonit gros comme calent, mais votre cheval peut avoir une protubérance sur le cou, au-dessous de la cheville, au jarret, au gresnot, au genou ou à la gorge.

Absorbine. Les fera disparaître sans obligation le cheval au repos.

Brevets d'invention. En tous pays, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

Agents demandés. Nous offrons une position permanente avec retour immédiat dans la vente de nos produits.

MARCHE PROVISIONS

2 février. — Cours fournis pour les farines par la maison Elisabeth Turgeon...

Les prix que nous publions sont les prix de gros, excepté pour les légumes, dont nous donnons les prix de détail.

Prix vendant aux épiciers

Prix de gros

FAHNE-TIPS

PREMIERE patente, Manitoba. 4.10

DEUXIEME patente, Manitoba. 3.60

FOURME

NOE BOURASSA, Mala 5445

Steak. 35

Porc. 35

Agneau du printemps. 34

Quartier de derrière. 20 et 22

Quartier de devant. 20 et 22

Longue. 38

Filet. 50

Beurre. 35

Legumes. 35

Radis, doux. 75

Piment vert, doux. 75

On retrace le modèle de ce portrait

TORONTO, 2. — Le modèle du fameux portrait du soldat canadien par Auguste John, l'artiste anglais bien connu n'est autre que M. Gordon McGregor, d'Owen Sound.

Ce portrait fait maintenant partie de la Galerie Nationale.

Inter-View, McGregor a refusé de se laisser photographier en disant qu'il se serait gâté tout le symbole de l'artiste qui a voulu représenter le Soldat Canadien et non un simple soldat.

RHODES PROMET UN PRET AUX MINEURS

Halifax, 2. — Le nouveau ministre Rhodes, de la Nouvelle-Écosse, a promis à la "United Mines Workers' Union" district No 26, un prêt de \$13,000, somme dont l'un tiers sera servir pour porter secours à ceux qui sont dans le besoin.

Essai de 30 Jours Gratuit

Nous expédions FRAIS PAYES

Aucune obligation à acheter, mais si vous le faites, les termes les plus faciles seront arrangés.

Garantie pour dix ans.

Agents régionaux nous sont nommés par écrit.

Swedish Separator Company, Limited

Swedish Separator Company, Limited

Swedish Separator Company, Limited

Swedish Separator Company, Limited

Swedish Separator Company, Limited

Swedish Separator Company, Limited

Swedish Separator Company, Limited

Swedish Separator Company, Limited

Swedish Separator Company, Limited

Swedish Separator Company, Limited

Utilité du ciment pour le cultivateur.

Ce livre a été utile à plus de 200,000 fermiers Canadiens.

On voit rarement un gonit gros comme calent, mais votre cheval peut avoir une protubérance sur le cou, au-dessous de la cheville, au jarret, au gresnot, au genou ou à la gorge.

Absorbine. Les fera disparaître sans obligation le cheval au repos.

Brevets d'invention. En tous pays, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

Agents demandés. Nous offrons une position permanente avec retour immédiat dans la vente de nos produits.

Canada Cement Company Limited

